UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

La femme du milieu rural et les associations féminines génératrices de revenus : Attentes et adhésion cas de la commune Makamba

Kankindi, Espérance; Sous la direction du : Pro Adolphe Sururu

1993
UB, FPSE
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1558

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES
DE L'EDUCATION

LA FEMME DU MILIEU RURAL ET LES ASSOCIATIONS FEMININES GENERATRICES DE REVENUS: ATTENTES ET ADHESION
Cas de la Commune MAKAMBA

Par
Espérance KANKINDI

Sous la direction du
Professeur Adolphe SURURU

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Licencié en **Sciences de l'Education**

Bujumbura, Octobre 1993

DEDICACE.

A nos chers parents

A nos soeurs et frère

A la famille Gabriel NAHIMANA

A la famille Fidèle BIZIMANA

A tous ceux qui nous sont chers

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a nécessité la contribution de plusieurs personnes.

Nous pensons tout particulièrement à Monsieur Adolphe SURURU, Professeur à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education qui, malgré ses multiples obligations, a accepté de diriger ce mémoire. Guide sûr, ses conseils judicieux ont été pour nous d'un précieux appoint.

Notre respectueuse gratitude est exprimée aussi au professeur Léandre SIMBANANIYE pour ses observations combien enrichissantes au cours de la réalisation de ce travail.

Nos remerciements s'adressent à tous nos éducateurs qui, depuis la première année de l'école primaire jusqu'aujourd'hui nous ont dotée d'une formation intellectuelle, sociale et morale dont nous sommes fière.

A tout le personnel du Ministère de la Promotion Féminine et la Protection Sociale, volet promotion féminine, aux responsables du comité central de l'Union des Femmes Burundaises (UFB), à toutes nos interviewées, nous disons merci pour avoir été disponibles et nous avoir fourni de riches renseignements.

Enfin, à toute personne qui, de près ou de loin, a contribué à la réalisation de ce travail, nous disons merci.

Espérance KANKINDI

LISTE DES ABREVIATIONS

APEF	:	Association pour la Promotion Economique de la Femme.
BIT	:	Bureau International du Travail
BNDE	:	Banque Nationale de Développement Economique
CAF	:	Consolidation des Associations Féminines
CDF	:	Centres de Développement Familial
Chap.	:	Chapitre.
COOPEC	:	Coopératives d'Epargne et de Crédit
CURDES	:	Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social
FCP	:	Femme - Crédit - Production
FNUAP	:	Fonds des Nations Unies pour la Population
GTZ	:	Coopération Technique Allemande
INADES	:	Institut Africain pour le Développement Economique et Social
MPFPS	:	Ministère de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale

ONU	:	Organisation des Nations Unies
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
SRD	:	Société Régionale de Développement
UFB	:	Union des Femmes Burundaises
UNESCO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	:	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNIFEM	:	Fonds des Nations Unies pour les Femmes.

SOMMAIRE

Pages

0. INTRODUCTION GENERALE.....1
0.1. Justification du choix du sujet4
0.2. Délimitation du sujet et du champ d'enquête.....6
0.3. Articulation du travail.....7

Ière Partie : SUPPORT THEORIQUE

Chap. I : ELUCIDATION DES CONCEPTS9

I.1. Attente.....9
I.2. Statut - rôle.....10
I.3. Association.....14
I.4. Adhésion.....16

Chap. II : APERCU DU STATUT-ROLE DE LA FEMME EN GENERAL ET AU BURUNDI EN PARTICULIER.....17

II.0. Introduction.....17
II.1. Le statut-rôle de la femme dans le milieu traditionnel burundais.....18
II.2. Le statut-rôle de la femme dans la société burundaise moderne.....22

2.1. La femme du milieu urbain.....24
2.2. La femme du milieu rural.....24

Chap. III : SUPPORT INSTITUTIONNEL ACTUEL POUR LES FEMMES29

Pages

IIème PARTIE : CONSIDERATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE MAKAMBA ET SUR LES ASSOCIATIONS FEMININES GENERATRICES DE REVENUS

Chap. I DE LA COMMUNE MAKAMBA.....33

I.1. Présentation géographique.....33
I.2. Aspects démographiques.....33
I.3. Aspects socio-économiques.....34

Chap.II CONSIDERATIONS SUR LES ASSOCIATIONS FEMININES EN GENERAL ET AU BURUNDI EN PARTICULIER.....36

II.0. Préambule.....36
II.1. Les associations féminines au Burundi...39
1.1. Petit historique.....39
1.2. Objectifs des associations féminines génératrices de revenus..40
1.3. Organisation des associations féminines génératrices de revenus..42

II.2. Les associations féminines de la commune Makamba.....45

IIIème PARTIE : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

Chap. I : Problématique, hypothèses.....50

I.1. Problématique.....50
I.2. Hypothèses55
2.1. Hypothèse générale.....55
2.2. Hypothèses opérationnelles.....55

Pages

Chap. II: INSTRUMENT D'ENQUETE, UNIVERS D'ENQUETE ET ECHANTILLON.....56

II.1. Instrument d'enquête.....56
II.2. Univers d'enquête.....57
II.3. L'échantillon.....57

Chap.III: DEROULEMENT DE L'ENQUETE59

III.1. La pré-enquête.....59
III.2. L'enquête proprement dite.....59
III.3. Le dépouillement.....60

IVè PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

0. Introduction.....65

Chap. I LES FORCES D'ADHESION LIEES A LA STRUCTURE DES ASSOCIATIONS ET AUX ATTENTES INITIALES DES FEMMES.....66

I.1. Caractéristiques générales des associations enquêtées.....66

1.1. Les noms des associations.....66
1.2. Le nombre de membres.....68
1.3. La durée de fonctionnement.....68
1.4. Les moyens de départ des associations.....69
1.5. Les activités exercées par les associations.....69

I.2. L'origine de l'adhésion aux associations.....70

Pages

I.3. Les attentes initiales.....74

3.1. Le plaisir d'être avec les autres femmes.....75
3.2. L'auto-développement de la femme....77
3.3. L'augmentation du revenu familial...80
3.4. La formation de la femme.....81
3.5. Imprécis.....83

Conclusion sur le sous-chapitre.....84

I.4. Les affinités liant les femmes associées.....85

Conclusion sur le premier chapitre.....88

Chap. II : Les forces d'adhésion relatives à l'organisation dans les associations....90

II.1. De l'existence et du choix des responsables.....90
1.1. De l'existence des responsables.....90
1.2. Critères de choix de responsables...90
1.3. Rôles des responsables.....93

II.2. Du règlement d'ordre intérieur des associations.....95
II.3. Du travail en association.....97
II.4. De la participation aux activités des associations.....99
II.5. De la gestion dans les associations.....103

Conclusion sur le chapitre II105

Pages

Chap. III : LES FORCES D'ADHESION LIEES AUX AVANTAGES DEJA OBTENUS DANS LES ASSOCIATIONS.....106

III.1. Acquisition de nouvelles connaissances.....107
III.2. Les avantages matériels.....109
III.3. Une certaine satisfaction morale.....110
III.4. Aucun avantage.....111

Chap. IV : QUELQUES PROBLEMES LIES A LA PARTICIPATION AUX ASSOCIATIONS.....112

IV.1. Les problèmes internes aux associations.....112
IV.2. Les problèmes externes aux associations.....114
Conclusion sur le chapitre IV.....116

Chap. V : PERSPECTIVES D'AVENIR.....118

CONCLUSION GENERALE.....123
CONSIDERATIONS PERSONNELLES.....127
BIBLIOGRAPHIE.....130

INTRODUCTION GENERALE

0. INTRODUCTION GENERALE

Actuellement, beaucoup d'initiatives à l'endroit de la femme se multiplient à travers le monde entier, surtout en ce qui touche le domaine socio-économique. Au sein des organismes internationaux, gouvernementaux, au niveau des organisations non gouvernementales, la femme fait l'objet d'une attention particulière, d'une sollicitude spéciale parmi les autres groupes visés par les programmes de développement.

Une question se pose et se poserait même chez les femmes bénéficiaires de cette situation. C'est de savoir le pourquoi de cette préoccupation spéciale du sort de la femme.

Nul n'ignore que pendant longtemps, la femme a toujours occupé une position inférieure à celle de l'homme et ceci aux points de vue social, juridique, économique, politique, etc..

Pourtant, elle est au centre de la dynamique de la population et du développement de par son double rôle de reproductrice et de productrice.

En effet, comme beaucoup de sociétés, la société burundaise est en général pronataliste et ne confère un statut à la femme qu'en fonction de sa capacité à procréer.

En plus, sa contribution au développement économique a été et demeure capitale, compte tenu de sa place prépondérante dans l'agriculture.

Cependant, ce double rôle ne lui confère pas toujours un statut social auquel elle se serait attendue. Celui-ci s'est toujours limité aux activités accomplies dans le cadre de sa famille et la femme a été toujours définie par rapport à son mari. C'est ce que fait remarquer BASTIDE quand il nous dit que:

"(...) le statut social de la femme est moins déterminé par le statut de son métier que par celui de son mari"([1]).

Depuis longtemps, la femme devait rester à la maison et ses activités traditionnelles en tant que mère, agricultrice, dispensatrice des soins... étaient difficilement quantifiables. La grande partie de sa contribution au développement ne lui était donc pas reconnue.

Tout le processus de développement était supposé revenir à l'homme, soi-disant le seul garant de la production et de la gestion des ressources familiales. Cela occasionnait par conséquent une subordination de la femme à l'homme, laquelle subordination s'accompagnait d'une incapacité pour la femme d'acquérir un statut à partir des rapports sociaux de production.

La femme en effet, malgré sa place prépondérante aussi bien dans l'agriculture que dans les travaux domestiques, n'était pas admise au statut de productrice. Ceci revêtait un caractère d'exploitation de son travail dans la mesure où son produit était remis à l'homme qui en assurait la gestion.

Le produit de son travail n'entrait en circuit que par le truchement de l'homme. La femme à son tour devait recevoir tout de l'homme, même pour pouvoir nourrir la famille.

L'on pourrait alors se demander si cela n'était pas une sorte d'égoïsme de la part de l'homme comme le montrent les propos de DUMONT quand il nous dit que:

[1] BASTIDE, R., Sociologue des maladies mentales, Flammarion, Paris, 1965, p.140.

"Les femmes travaillent pour nourrir la famille, les hommes pour l'argent qu'ils gardent"(').

Le travail de la femme quelle que soit la valeur qu'on lui attribuait était très important pour toute sa famille. La femme s'est toujours donnée corps et âme pour le bien de sa famille.

Néanmoins, elle a été toujours défavorisée par la mentalité traditionnelle au profit de l'homme, la première étant confinée au foyer, le second étant le seul maître dans les rapports sociaux de production. La femme a été toujours régie par des us et des coutumes qui lui étaient propres et qui faisaient d'elle une personne reléguée au second rang dans le processus de développement. Elle a été privée de toute activité hors du ménage.

Les temps sont révolus et la mentalité doit suivre le cours des événements. Aussi l'humanité a-t-elle fortement changé d'attitude vis-à-vis de la femme.

C'est ainsi que durant les deux dernières décennies, nous assistons à des mouvements efflorisants avec comme objectif principal la promotion intégrale de la femme dans la société, notamment dans le processus de production. Elle est appelée à s'intégrer dans la dynamique de l'économie nationale, à se sentir à la fois actrice et bénéficiaire des différents secteurs de la vie nationale.

A cet effet, beaucoup de projets en faveur des femmes sont entrepris à travers le monde entier, reconnaissant que, la femme étant la pierre angulaire du système de production, elle devrait par la même occasion être au centre de toute stratégie de développement.

1 DUMONT, R., L'Afrique étranglée, Editions du Seuil, 1982, p. 156.

Ainsi pour préparer les femmes à participer pleinement dans les programmes économiques et sociaux, l'on a compris qu'il fallait créer pour elles des occasions d'améliorer leur productivité, leurs revenus et de participer dans les secteurs économiques modernes.

C'est dans ce cadre que des associations féminines se forment ici et là, appelant les femmes à se mettre ensemble pour produire afin de pouvoir contribuer à la bonne marche de la vie familiale et nationale.

0.1. Justification du choix du sujet

Quiconque lirait le titre de ce travail pourrait se demander, d'une part, la relation entre ce sujet et la formation que nous recevons; d'autre part, le pourquoi de ce thème en rapport avec les femmes du milieu rural. Autrement dit, dans quelle mesure les associations féminines génératrices de revenus peuvent nous intéresser en tant que psychopédagogue?

Comme la formation d'un psychopédagogue s'articule autour de l'éducation, celui-ci ne pourrait ne pas s'intéresser aux effets directs ou indirects de l'action de ces associations qui, d'une façon ou d'une autre éduquent les hommes.

L'importance de l'action éducative peut être appréciée à sa juste valeur si nous envisageons le développement économique et social dans la perspective socio-pédagogique. Dans ce cas, le même développement constitue

> "un processus de changement qui va porter sur la société, l'homme et la matière, c'est-à-dire un changement qui concerne la structure de l'économie et ses modes; la société avec ses valeurs, ses objectifs, ses institutions et sa culture; l'individu avec son niveau de vie, ses habitudes, ses manières de réfléchir, d'agir et d'entrer en

relation avec autrui; les institutions sociales et la matière"(1).

L'éducation de la masse paysanne, surtout de la femme s'avère plus qu'une nécessité et contribue à la modification d'une mentalité et des pratiques qui pourraient nuire à l'épanouissement de l'homme.

Les associations féminines génératrices de revenus constituent des institutions d'éducation sociale par excellence et aideraient les femmes à se redéfinir en tant que "forces productives". Ce sont donc des domaines intéressants de formation et d'information.

L'autre question concerne le choix du thème en rapport avec les femmes et celles du milieu rural en particulier.

Nous savons que la question de la femme s'inscrit dans le cadre de la problématique des stratégies de développement national. Nul n'ignore que la période que nous vivons est dure pour le pays en ce qui concerne l'économie. Ce choix des stratégies d'engager les femmes dans le processus de production est une tentative de conjuguer toutes les forces pour élever le revenu national.

Nous nous sommes proposée de centrer notre étude sur la femme du milieu rural en réponse à ces deux justifications car, d'une part, étant en grande majorité analphabète, cette population devrait être prioritaire dans toute politique d'éducation.

1 GAHUNGU, M., Cours d'Education des Adultes et formation permanente, Bujumbura, Presses Universitaires, 1989, p. 54.

. D'autre part, la famille rurale n'étant pas très nantie, l'apport de la femme dans l'économie familiale s'avère plus qu'une nécessité.

. Nous avons donc trouvé ce sujet intéressant parce qu'il constitue un thème important pour la société, un thème d'actualité dans le monde et dans notre pays en particulier où dans plusieurs séminaires le rôle de la femme est devenu un sujet de débat. Notre contribution en tant qu'étudiante pour enrichir ce débat nous a poussé à nous intéresser à ce sujet.

0.2. Délimitation du sujet et du champ d'enquête

Après avoir montré ce qui nous a poussé à travailler sur un tel sujet, il est à présent nécessaire de le délimiter.

Au vu de l'intitulé du travail, l'on voit déjà que nous avons limité notre sujet et notre champ d'enquête.

En effet, nous avons dit que les associations féminines sont le cadre de formation de la masse rurale; nous aurions pu travailler sur base de n'importe quel type d'association, mais nous avons privilégié les associations génératrices de revenus pour cerner les attentes des femmes face à l'objectif principal de ces associations à savoir la promotion socio-économique de la femme.

Pour ce qui est du champ d'enquête, nous ne pouvons pas prétendre travailler avec toutes les associations féminines génératrices de revenus implantées dans tout le pays, mais nous avons opté pour les associations implantées dans la commune Makamba.

D'une part, elles répondent aux mêmes objectifs que les autres associations féminines génératrices de revenus qui sont dans les autres coins du pays.

D'autre part, étant de la même commune, nous l'avons privilégiée parce que nous avons jugé que la connaissance du terrain est un atout majeur dans les enquêtes psycho-sociales.

0.3. Articulation du travail

Notre travail s'articulera sur quatre parties.

Après cette introduction générale, nous passerons à la première partie qui constitue le support théorique de notre sujet et qui se subdivise en trois chapitres. Au niveau du premier chapitre, nous éluciderons les concepts contenus dans notre travail. Nous définirons les termes d'"attente", de "statut-rôle", d'"association" et d'"adhésion". Le deuxième chapitre consiste en un bref aperçu du statut-rôle de la femme du milieu traditionnel au milieu moderne, tandis que le troisième chapitre parlera du support institutionnel actuel pour les femmes.

La deuxième partie concerne les considérations générales sur la commune Makamba et sur les associations féminines génératrices de revenus. Nous ferons une petite présentation de la région de notre enquête sur les points de vue géographique, démographique et socio-économique. Nous ferons aussi une sorte de description des associations.

Concernant la troisième partie, elle retrace la méthodologie que nous allons suivre dans la collecte des données. Elle comprendra la problématique, les hypothèses de travail, l'univers d'enquête, l'échantillon et notre instrument d'investigation. Après avoir montré le déroulement de l'enquête nous présenterons aussi notre méthode de dépouillement.

Enfin la dernière partie sera réservée à la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats de notre enquête, après quoi nous allons tirer une conclusion générale et émettre quelques considérations et suggestions.

Ière PARTIE : SUPPORT THEORIQUE

Chap. I : ELUCIDATION DES CONCEPTS

I.1. Attente

Beaucoup d'auteurs ont donné plusieurs définitions de ce mot, mais nous n'allons en rappeler que quelques unes qui pourraient aider le lecteur à saisir le sens dans lequel ce terme est utilisé dans le cadre de notre travail.

Le mot "attente" dérive du participe passé "attendus" du verbe latin "attendere" qui signifie

> "l'état de celui qui attend quelque chose ou quelqu'un, qui compte sur un fait à venir"(1).

Au sens étymologique, attente signifie l'état de l'esprit tourné vers un événement à venir.

Comme le sens des termes anglais "expenctancy", ou "expectation", "waiting", l'attente implique une disposition mentale d'une personne qui reste dans l'expectative.

LEWIN définit l'attente comme "l'expectation, l'espérance, le futur psychologique"(2).

Pour lui, le niveau d'expectation est déterminé par des considérations réalistes, des expériences vécues, antérieures, mais également par des désirs et des craintes, c'est-à-dire des succès et craintes de l'échec.

1 FOULQUIE, P., Dictionnaire de la langue pédagogique, p. 40.

2 LEWIN, K., Psychologie dynamique, Paris, PUF, 1975, p.182-183.

Pour notre travail en rapport avec les attentes des femmes vis-à-vis des associations, ces attentes forment une structure, un système propre à chaque femme. Elles constituent les situations satisfaisantes que ces femmes espèrent obtenir en adhérant aux associations.

Les attentes sont définies par rapport au futur; elles sont acquises et sont susceptibles de subir des influences externes. Cela signifie que tout ce qu'on attend d'une personne, d'un objet peut changer à un moment donné compte tenu du fonctionnement de ce projet ou du comportement de cette personne.

I.2. Statut et rôle

La définition du rôle la plus largement suivie rattache celui-ci à la notion de statut.

Le terme de statut, du participe passé "statutum" dérivé du verbe latin "statuere": placer, établir, signifie communément une règle établie pour la conduite d'une association, mais également "une loi, un règlement, une ordonnance"([1]).

En psychologie sociale, le terme statut, traduit de l'anglais "status" a le sens de "rang, position"([2]).

Dans ce sens, nous pouvons dire avec SILLAMY que:

"le statut est la position d'une personne dans un groupe social donné" ([3]), et que "chaque individu occupe, dans le

1 ROCHEBRAVE SPENLE, A.M., La notion de rôle en psychologie sociale, Paris, PUF, 1969, p.117.

2 Ibidem, p. 118.

3 SILLAMY, N. Dictionnaire de psychologie, Bordas, Paris, 1980, p. 1138.

système social auquel il appartient, une situation particulière conditionnée par son sexe, son âge, sa race, sa religion, sa place dans le régime économique etc"(1).

Paul HENRY CHAMBART DE LAUWE rejoint l'idée de SILLAMY et nous dit que:

"A l'intérieur d'une société quelle qu'elle soit, tout individu a une position, dans le travail, dans la hiérarchie sociale, dans l'espace organisée, dans les groupes auxquels il appartient. Il a tout un ensemble d'attributs, de moyens, de biens, de droits, de devoirs de participation au pouvoir, qui définissent ce que l'on a appelé "statut"(2).

Selon cette définition, le statut est fait en gros, de la situation sociale du sujet d'une part; des biens, des droits, des devoirs, des attributs du sujet d'autre part. Ainsi, dans un groupe social, ce statut caractérise un individu et permet de le distinguer de ses voisins. Il est en quelque sorte un élément déterminant en ce qui concerne l'importance que les membres du groupe attachent à la personne.

Le statut détermine avec précision le comportement d'une personne dans son groupe et constitue un élément de la conscience de soi.

Ainsi dans tout système social donné, toute personne a une place définie par rapport au point de repère car toute société sélectionne certaines caractéristiques comme points de repère à l'attribution des statuts.

1 SILLAMY, N., Dictionnaire de psychologie. Bordas, Paris, 1980, p.1138.

2 CHOMBART DE LAUWE, P.H.; CHOMBART DE LAUWE, M.J.; HUGUET, M. et al., La femme dans la société. Son image dans les différents milieux sociaux, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1963, p.36-37.

Pour Ralph LINTON,

"La division et l'attribution de statuts selon le sexe semble être à la base de tous les systèmes sociaux"(1).

C'est-à-dire que dans une certaine mesure, toutes les sociétés prescrivent des attitudes et des activités différentes pour les hommes et pour les femmes.

Quant à la notion de rôle, SILLAMY le définit comme étant

"une conduite attendue d'une personne dont on connaît le statut dans un groupe donné" (2).

Il serait un ensemble de comportements que les membres d'un groupe s'attendent à recevoir de la part d'un individu, de par sa position sociale et sa fonction dans le groupe.

Pour RECHEBRAVE-SPENLE, le rôle désigne

"une conduite prescrite pour tous les sujets occupant une position donnée au sein d'un groupe donné"(3).

Cette définition met encore en évidence la liaison établie entre le rôle et le statut.

1 LINTON, R., De l'homme, Editions de Minuit, 1968, p.139.

2 SILLAMY, N., Dictionnaire de psychologie, Bordas, 1980, p. 104.

3 ROCHEBRAVE-SPENLE (A.M.), La notion de rôle en psychologie sociale, Paris, PUF, 1969, p. 76

En effet, un statut déterminé peut être joué par de nombreux individus jouant le rôle correspondant. Nous pouvons dire que le rôle est un modèle organisé de conduite, relatif à un certain statut de l'individu dans le groupe, déterminé par le consensus des membres du groupe et possédant une valeur fonctionnelle pour ce groupe.

Comparant le statut et le rôle, LINTON nous dit que:

"Le rôle social constitue un statut en action et se présente comme une certaine actualisation de certains droits et devoirs"(1).

Pour LINTON, à chaque statut correspond un rôle, le statut du fils par exemple s'exprimant dans le rôle du fils.

Pour BENNOLT et TUMIN, cités par ROCHEBRAVE-SPENLE(2), les deux concepts se placent dans un contexte différent, le statut représentant l'aspect structural et le rôle l'aspect fonctionnel d'une même réalité.

Le statut et le rôle traduisent des modèles idéaux régissant la vie sociale en termes individuels. Ils deviennent ainsi des guides propres à organiser les attitudes et le comportement de l'individu de façon qu'ils puissent être compatibles avec ceux des autres individus participant à l'application du même modèle.

Pour le cas de notre travail en rapport avec les associations féminines, les femmes ont depuis longtemps un statut qui a toujours déterminé leur rôle dans la société.

1 ROCHEBRAVE-SPENLE, La notion de rôle en psychologie sociale, Paris, PUF, 1969. p. 175

2 Ibidem, p. 175.

Comme le statut et le rôle régissent la vie de société et que celle-ci n'est pas statique, le statut d'une personne ou d'un groupe de personnes peut changer selon les exigences de cette société. Et pour le cas des femmes, leur statut de même que leur rôle changent avec le temps.

Ainsi le rôle assigné à la femme à une époque compte tenu de son statut change et fait place à un autre rôle quand la société change.

I.3. Association

L'association est "l'action de se réunir d'une manière durable"(1). Cette définition nous montre deux caractéristiques essentielles à savoir le fait de se réunir et le caractère "durable" de cette réunion.

L'association est "une union de personnes dans un intérêt commun" (2). Cette définition ajoute aux deux caractéristiques précédentes, le fait que les personnes réunies ou associées doivent avoir un intérêt commun.

Dans le langage courant, le terme "association" désigne toute réunion de plusieurs personnes pour un but commun.

Néanmoins, cette définition comme les deux précédentes laissent dans l'ombre la nature contractuelle de l'association.

En effet, dans le langage juridique, l'association désigne un contrat d'une certaine durée en vertu duquel deux ou plusieurs personnes mettent en commun des biens ou des prestations en vue d'attendre un résultat convenu.

1 ROBERT, P., Dictionnaire alphabétique et analogique de la longue française, p. 116.

2 Dictionnaire Hachette. p. 83.

Dans l'encyclopaedia Universalis, le terme d'association désigne, dans le sens proprement juridique,

> "la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leurs activités, dans un but autre que de partager les bénéfices"(').

Cette définition est d'autant plus vraie que, avant d'envisager le partage des bénéfices, les associés acceptent de se mettre ensemble, en acceptant tout risque.

Le contrat d'association comprend donc trois éléments sans lesquels il n'y pas lieu de parler d'association mais de simple réunion.

Il faut d'abord que deux ou plusieurs personnes conviennent d'un but à réaliser, qu'elles mettent en commun des biens ou des prestations ou les deux à la fois. Il faut aussi que l'adhésion à l'association soit une action volontaire.

A ces trois éléments il faut aussi ajouter le caractère durable d'une association. En effet, une association ne dure pas quelques jours mais elle demande un peu de patience afin que le but convenu soit réalisé.

Pour ce qui est de notre travail en rapport avec les associations féminines génératrices de revenus, les femmes se mettent ensemble pour la promotion de leurs intérêts sociaux et économiques.

Aucune femme n'est obligée d'y adhérer mais toute adhésion volontaire est acceptée.

1 Encyclopaedia Universalis, V.2, p. 636.

I.4. Adhésion

Du verbe adhérer, qui signifie se déclarer d'accord avec, partisan de; de l'expression donner "son adhésion à"([1]) signifiant s'inscrire à quelque chose dont on partage les vues, adhésion signifie consentement, approbation.

L'adhésion à quelque chose, à une association par exemple est différente d'une simple inscription. Elle implique une approbation réfléchie, l'acceptation de toute contrainte liée à cette association.

Pour le cas de l'adhésion des femmes dans les associations féminines génératrices de revenus, la femme qui s'inscrit dans ces associations accepte par la même occasion de répondre à toutes les exigences des ces premières.

Dans le sens de notre travail, quand nous nous proposons de relever les problèmes liés à l'adhésion, nous envisageons cette définition dans le sens du conformisme vis-à-vis des associations. En plus de l'inscription, la femme doit pouvoir répondre en même temps aux exigences familiales, ce qui pourrait causer des problèmes et l'empêcher de participer pleinement aux travaux de l'association.

[1] ROBERT, P., Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, p.24.

Chap. II. : APERCU DU STATUT-ROLE DE LA FEMME EN GENERAL ET AU BURUNDI

II.0. Introduction

Avant de parler des associations qui constituent une stratégie à l'endroit de la promotion de la femme, il s'avère indispensable de tracer en quelques lignes la situation de la femme dans le temps pour montrer la pertinence de ce souci d'intégration. Et comme nous le suggère Dominique GENTIL,

> "le premier problème est de déterminer le statut et la situation de la femme avant de définir les actions à entreprendre et des lignes méthodologiques à appliquer"(1).

Les données de la psychologie sociale nous montrent que la condition de la femme a été considérée comme un cas particulier de la situation marginale. En effet, il semble paradoxal de traiter les femmes de "marginales" parce qu'elles sont loin d'être minoritaires dans beaucoup de pays. Néanmoins, la question de normes et de sujet de référence nous semble avoir été à la base de cet état de choses.

Et dans les sociétés patriarcales, le point de référence ayant été toujours l'homme adulte, le statut de la femme a été défini par rapport à celui-ci.

Parler actuellement du souci d'intégration de la femme au développement semble nous montrer qu'elle n'a pas toujours été impliquée dans ce processus. Mais sa participation a été toujours intense, seulement son statut l'a masquée car ayant conféré à la femme le travail domestique qui semblait invisible.

1 Dominique (GENTIL), Les pratiques coopératives en milieu rural, CEDEC, Université du SHERBROOKE, Canada, 1979, p. 25.

Ce souci d'intégration n'est pas le résultat du hasard, il est une réponse aux aspirations de l'homme en rapport avec les changements socio-économiques du moment. Ainsi faut-il élargir les champs d'intervention de la femme pour le bien-être de toute la société. En outre, il serait maladroit de vouloir révolutionner la société en passant sous silence cette force jadis ignorée. Mwalimu JULIUS NYERERE montre cette interdépendance pour les sociétés africaines quand il nous dit que:

> "Tout comme l'épanouissement des femmes en Afrique est fonction du développement économique national, le développement économique quant à lui dépend des femmes africaines et ne peut être réalisé sans elles"([1]).

Ceci montre que les actions en faveur des femmes ne sont pas conçues pour leur faire plaisir comme certaines personnes non averties pourraient le croire. C'est un besoin impérieux de toute la société, de mobiliser toutes les forces productives pour un développement soutenu.

II.1. Le statut - rôle de la femme dans le milieu traditionnel burundais

Soulignons d'abord que l'éducation qui était donnée à la fille dans la société traditionnelle constituait un antécédent à l'origine de sa situation de par les rôles qu'on lui réservait.

Son statut était défini dès sa prime enfance comme le montrent J. ANTONY et KONEFERNICK cités par KANA Pierre, quand ils nous disent que:

[1] PNUD, Journées de réflexions sur les stratégies d'intégration de la Femme au Développement, Bujumbura, 19-21 juin 1991, p. 18.

"un enfant n'acquiera pas les attributs de son sexe simplement parce qu'il est né garçon ou fille, mais par le rôle qu'on lui fera jouer dès sa prime enfance et ensuite parce qu'il l'assumera et par ce à quoi il s'identifiera"([1]).

L'éducation procédait à une différenciation des tâches de l'homme et de la femme dans le cercle familial. C'est ainsi que dès le jeune âge, le garçon devrait être avec son père pour apprendre ses métiers; la fille quant à elle devrait rester avec sa mère pour apprendre ce qui lui était réservé. Alors que l'éducation du garçon favorisait l'ouverture vers l'extérieur, celle de la fille était plutôt orientée vers les travaux domestiques et champêtres et était conçue dans la perspective du mariage et de la maternité. Ceci faisait que le statut conféré à la fille était fonction de ses activités au foyer et aux champs.

Les appelations données à la fille comme "Umuzezwanzu", "umunyakigo" respectivement "celle à qui incombe les activités domestiques et celle qui demeure dans l'arrière cour" nous montrent que la place de la fille était au foyer et elle était donc écartée de toutes les affaires publiques à l'extérieur de l'enceinte familiale.

En justice, en politique, elle était représentée par son mari, son fils ou quelqu'un de la famille en cas de l'absence du mari car disait-on, "nta jambo ry'umugore", ce qui signifie que "la femme ne peut pas prononcer quelque chose de sensé".

[1] KANA, R., Quelques aspects de la fonction éducative des interdits qui concernent la fille et la femme et leurs conséquences sur les statuts-rôles sociaux féminins dans la société burundaise traditionnelle et contemporaine, FPSE, Bujumbura, 1979, p.26.

Au point de vue économique, ce qui a longtemps caractérisé le Burundi est une économie de subsistance basée essentiellement sur l'agriculture; la femme a toujours eu une grande importance. Elle a été beaucoup sollicitée par le travail agricole, en témoignent les pratiques traditionnelles selon lesquelles par exemple un homme avec de grandes propriétés devait épouser beaucoup de femmes pour pouvoir les exploiter et pour subvenir aux besoins alimentaires.

Pourtant, la femme a été souvent classée dans la catégorie des personnes à charge, des improductifs au même niveau que les enfants. Ainsi disait-on "umugore ni nk'umwana", signifiant que une femme est comme un enfant.
Ceci était lié à son statut comparé toujours à celui de l'homme comme nous le montre ROCHEBRAVE SPENLE quand il définit la position de la femme en ces termes:

> "La position de la femme se définit souvent sur base de ses fonctions familiales d'épouse et de mère alors que le statut essentiel de l'homme réside dans sa profession.
> Alors qu'il existe une très grande variété de statuts professionnels pour l'homme, le rôle traditionnel de la femme reste enfermé dans des limites étroites: celle-ci accomplit dans son foyer des tâches ménagères: préparation des repas, travaux de nettoyage et d'entretien... Vu sous l'angle professionnel, toutes ces besognes se situent au niveau social inférieur puisqu'elles font partie du statut de "femme-ménage"(').

D'une façon générale, l'argument qui a été avancé en ce qui concerne le travail féminin est que la femme n'a jamais travaillé, elle s'est toujours occupé des enfants et des travaux domestiques. Le problème devient alors que, d'abord on a

' ROCHEBRAVE SPENLE, A.M., La notion de rôle en psychologie sociale, Paris, PUF, 1969.

toujours considéré la femme par rapport au monde de travail; souvent quand on parle des femmes au travail, on parle de celles qui ont un métier. Et à ce point, le handicap principal a été la non possibilité du travail à l'extérieur. Ensuite, l'on a toujours considéré les travaux domestiques ou champêtres comme ne faisant pas partie des travaux qui pourraient être rémunératifs ou générateurs de revenus comme les autres métiers.

Ce statut traditionnel de la femme s'est répercuté sur sa formation. En effet, les pouvoirs publics n'ont pas voulu scolariser la fille, car, pour eux, la femme n'avait pas besoin d'étudier pour devenir une épouse ou une ménagère.

Pour le cas de notre pays, cette conviction s'est remarquée même à travers l'éducation spéciale destinée aux premières jeunes filles instruites. Celles-ci ont fréquenté des "Ecoles Ménagères" et des "Foyers sociaux", actuels "Centres Socio-Educatifs".

Bien que la femme ait été considérée comme une mineure dans la société traditionnelle, des possibilités de changement de mentalité envers son rôle se dessinaient déjà pendant la colonisation.

En effet, la femme a montré ses capacités quand elle a été obligée de remplacer son mari même dans les tâches qui étaient supposées revenir à l'homme seulement. C'était au moment où le colonisateur imposait de l'impôt et les hommes devaient partir pour passer beaucoup de temps à l'extérieur du pays, soit pour fuir cet impôt , soit à leur recherche. Certains même s'y installaient définitivement.

Le travail d'"i manamba" comme on disait a beaucoup acheminé les hommes vers les mines du Zaïre, les plantations de canne à sucre en Tanzanie et en Ouganda.

La femme devait alors suppléer l'homme pour nourrir les enfants, les habiller, s'habiller elle-même, se procurer les

biens de consommation nécessaires à la famille en général. Certaines parvenaient même à se construire des maisons.

Au lendemain de l'acquisition de l'indépendance nationale, la situation socio-politique de la femme burundaise subira quelques modifications positives, les femmes ayant contribué dans une large mesure à la lutte pour l'indépendance. Depuis cette époque, les pouvoirs publics ont réalisé qu'il existait une composante numériquement forte de la population qui n'était pas suffisamment utilisée. En outre, la division du travail ne constituait pas seulement une injustice pour la femme mais aussi et surtout une atteinte à sa rentabilité sur le plan familial et national.

II.2. Le statut-rôle de la femme dans la société burundaise moderne

L'analyse de la situation actuelle de la femme dans la société repose sur sa considération au sein de la société, son accession à la formation, à l'emploi et sur la conception de son travail.

En effet, le constat est que le statut de la femme a un peu évolué depuis la lutte pour l'indépendance. La femme n'est plus considérée comme une mineure, elle peut défendre ses droits et représenter ses enfants sans pour autant faire appel à son mari ou à quelqu'un d'autre de sa famille.

Au niveau de l'éducation, la fille comme le garçon accède à l'enseignement et à tous les niveaux de formation. Ceci se répercute aussi sur son emploi.

Avec les progrès de l'enseignement, l'évolution relative des mentalités, le contact avec le monde extérieur, les nécessités du moment, la femme se présente sous un profil encore plus actif dans les domaines diversifiés tel l'agriculture, l'artisanat, le commerce et l'emploi salarié, l'enseignement et la santé...

Comme l'homme, la femme est attirée par le monde de production dans ce sens que la conjoncture économique exige la participation financière de la femme pour faire vivre la famille. Elle doit donc effectuer des travaux lucratifs pour épauler l'homme qui lui-même est convaincu que sa part seule ne peut plus suffire.

Sur le plan politique, malgré le faible niveau de représentativité, la femme est de plus en plus associée à la politique nationale et à la gestion de la chose publique. Nous retrouvons les femmes certes encore en petit nombre, à tous les échelons de prise de décision.

Actuellement, la femme a les possibilités de s'exprimer pour donner des suggestions en ce qui concerne la vie nationale. Le succès le plus remarquable est sans doute

> "la dynamique et la confiance en soi que les femmes ont acquis par rapport à l'homme. Elles qui étaient autrefois presque muettes, prennent aujourd'hui la parole pour discuter avec les hommes. Et ces derniers écoutent"(1).

Toutefois, si nous tenons compte du niveau d'intervention, du degré d'épanouissement de la femme, il y a lieu d'opposer deux catégories à savoir la catégorie des femmes du milieu rural et celle des femmes du milieu urbain. Les différences existent entre le mode de vie des deux catégories bien que des similitudes subsistent en beaucoup de points.

En effet, les deux catégories jouent les doubles rôles de mères nourricières et de mères travailleuses, mais leurs conditions de travail sont loin d'être semblables.

1 INADES - Formation, Les femmes s'organisent, n°54, Juillet 1986, p.4.

II.2.1. La femme du milieu urbain

Composée essentiellement par des femmes instruites, cette catégorie comprend aussi des femmes non instruites mais qui, par contact avec les premières, sont plus éveillées que les femmes du milieu rural.

La femme du milieu urbain se trouve imprégnée des changements socio-économiques qui s'opèrent et peut chercher des moyens d'y faire face. En effet, elle a les possibilités de se faire aider dans les travaux domestiques, ce qui explique sa disponibilité pour entreprendre d'autres activités et son accès facile à l'information.

Par ailleurs, il faut aussi savoir qu'elle est dans un milieu qui n'est pas hostile à son épanouissement. Ainsi, la femme du milieu urbain est plus libre dans ses mouvements et dans le choix des ses centres d'intérêts que sa consoeur du milieu rural.

La femme du milieu urbain est présente dans tous les domaines de la vie économique. Ainsi, nous trouvons qu'elle s'adonne au commerce pour essayer de compléter les ressources familiales. Des femmes tiennent des débits de boissons, des magasins, des salons de coiffure et d'autres domaines divers.

Actuellement, la femme du milieu urbain constitue une concurrente à l'homme qui quelquefois est étonné devant cette force jadis ignorée. La femme du milieu urbain, plus que son homologue rurale, est plus active dans son effort de trouver des alternatives pour élargir son opportunité à augmenter le revenu afin de pouvoir survivre et s'épanouir intégralement.

II.2.2. La femme du milieu rural

Composée essentiellement par les femmes non instruites, cette catégorie est en grande partie analphabète. C'est aussi

pour elle, plus que pour celle du milieu urbain, que les rapports sociaux de production se font sentir le plus.

Actuellement, à la suite de l'évolution des secteurs économique et social, le statut de la femme au foyer présente des désavantages. En effet, l'ennui, la solitude, le sentiment de culpabilité, la dépendance économique et sociale sont autant de maux dont souffre la femme, surtout celle du milieu rural. A cela, VILAR ajoute "la frustraction spirituelle"([1]) car la femme au foyer manque de stimulation et

> "personne ne l'obligeant à penser, elle ne pense pas; et comme ses amies sont dans le même cas, elles ne peuvent s'apporter aucune aide réciproque"([2]).

La femme rurale joue un rôle très important dans la production agricole et dans l'alimentation familiale. Elle détient le monopole des travaux ménagers. L'agriculture à laquelle s'ajoute les travaux agro-pastoraux jadis réservés à l'homme repose sur les épaules de la femme du fait des migrations ou de l'exode rural des hommes à la recherche d'un emploi salarié.

L'emploi du temps de la femme rurale montre la lourdeur de son fardeau. En effet, une enquête réalisée par le CURDES en 1984 sur la femme du milieu rural dans la province de Ngozi a montré que la femme a 11 heures de travail continu par jour. Selon une autre réalisée à Remera en province de Kayanza,

1 VILAR, E., Pour une nouvelle virilité, Editions Albin Michel et Esther Vilar, 1977, p.47.

2 Ibidem, p. 47.

"il y a très peu de variations dans la durée de travail entre 6 h du matin et 6 h du soir au cours de l'année"([1]).

La femme du milieu rural a des journées de labeur excessivement longues suite aux méthodes de production archaïques, aux nombreux travaux qu'elle effectue souvent sans l'aide de son mari.

Alors que toute amélioration des conditions de vie de la femme devrait procéder par son accès aux réseaux d'information, cette surcharge du travail de la femme réduit cette chance de s'informer. Le constat est que même pour les familles possédant la radio, les femmes ne disposent pas de temps de l'écouter car occupée tout le temps par des travaux ménagers et par les enfants. Pour certaines familles même, souvent le mari préfère se déplacer avec le poste de radio surtout les soirs.

Pour les réunions de sensibilisation, l'homme se fait l'interlocuteur de la femme et celle-ci ne sait pas se défaire de ses occupations.

Ceci nous montre que la femme du milieu rural ne trouve pas de temps pour assister aux activités extra-familiales. Ce manque de temps ne serait pas sans incidence sur le degré d'aspiration à ces activités. Et comme nous le souligne LOMBROSO,

"le manque de temps pour assister à de telles activités accroît son indifférence envers elles, car on ne peut guère aimer et s'intéresser à quelque chose qu'on ne connaît pas"([2]).

[1] FNUAP, Journée de réflexions sur l'évolution du statut social de la femme et la croissance démographique au Burundi, Banga, 13-14 Décembre 1990, p. 29.

[2] LOMBROSO, G., L'âme de la femme, Payot, 1948, p.22.

Pendant que l'homme du milieu urbain semble avoir compris l'opportunité pour la femme de participer à la vie économique, certains hommes du milieu rural n'y sont pas encore arrivés. Ils ont encore aujourd'hui tendance à se considérer comme très supérieurs à la femme, avec toutes les prérogatives que ce comportement risque de générer telles que:

- le monopole du droit de regard sur tout ce qui se passe en famille;
- la prise de décisions importantes sans consulter les femmes;
- la gestion unilatérale du revenu familial;
- la surestimation du pouvoir de l'homme: seul capable de représenter et de défendre les intérêts de la famille;
- la non assistance de la femme dans la réalisation de certaines activités;
- etc..

Alors que pour la femme urbaine, le travail professionnel et hors-ménage permet une certaine indépendance financière, celle du milieu rural sombre encore dans une grande dépendance pécuniaire.

Dans certaines familles, la femme doit attendre que son mari lui donne de l'argent pour les dépenses quotidiennes. N'étant pas propriétaire de la terre qu'elle cultive, elle n'est pas non plus propriétaire du fruit de son travail, elle gère encore moins son revenu.

Tout ceci peut constituer un danger pour la famille car, lorsque l'homme n'est pas à la maison pour financer les diverses dépenses, la femme ne sait pas s'en sortir. Ce danger serait très grave en cas de maladie ou d'autres incidents malheureux.

D'une façon générale, la femme du milieu rural n'est pas encore aussi éveillée que celle du milieu urbain. En outre, elle n'est pas suffisamment armée pour pouvoir dépasser ce stade suite aux lacunes dont elle souffre au niveau de la formation.

Toutefois, on ne saurait concevoir un développement rural, voire national sans la participation des femmes rurales; elles constituent déjà le contingent le plus important de la main-d'oeuvre, mais leurs capacités ne sont pas utilisées rationnellement.

Progressivement, elles commencent à comprendre l'opportunité pour elles de participer au développement. Il y a une lueur d'ouverture, les mentalités changent de plus en plus et les femmes s'intéressent aux programmes de développement et aux initiatives portées à cette fin à leur égard.

Chap. III. : SUPPORT INSTITUTIONNEL ACTUEL POUR LES FEMMES

Actuellement, d'aucuns ont compris que la promotion de la femme est un passage obligé pour réaliser l'amélioration des conditions de vie des membres de la société.

Dans la plupart des pays, la promotion de la femme est érigée en politique gouvernementale. C'est ainsi que par exemple nous trouvons au Zaïre un "Ministère de la Condition Féminine et de Famille"; au Rwanda, dans le "Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal" nous trouvons un département chargé de la promotion féminine. Dans d'autres pays, des mécanismes divers sont entrepris pour l'intégration de la femme au développement.

Au Burundi, outre l'Union des Femmes Burundaises (UFB), organe politique chargé entre autres d'assurer la mobilisation et l'encadrement des femmes et de défendre leurs intérêts, beaucoup d'autres projets de développement ont été mis sur pied afin de permettre l'accès des femmes à l'information et aux revenus.

La plupart des ministères ont lancé des programmes destinés à aider les femmes dans leur épanouissement mais pour beaucoup d'entre-eux, ils sont encore à la phase initiale.

Alphabétiser, former, informer les femmes sont les centres d'intérêt de la politique actuelle en vue de leur permettre de s'ouvrir les horizons.

C'est ainsi que par exemple;

- le ministère de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale (MPFPS) parraine les programmes d'alphabétisation, de travail manuel et de bien-être familial, tout en fournissant une assistance pour des activités à petite échelle dans l'agriculture, l'artisanat, la construction des bâtiments, le traitement d'aliments et dans d'autres domaines divers.

Il a aussi parrainé la création de l'Association pour la Promotion Economique de la Femme: APEF, qui est un bureau national affilié à la "Women's World Banking" dont le siège se trouve à New York. En collaboration avec le ministère, cette association a initié des programmes de formation à l'intention des femmes basée sur un échange d'expériences.

- D'autres ministères comme celui de l'Agriculture et de l'Elevage; celui de la Jeunesse, Sports et Loisirs; celui de la Santé Publique etc. s'engagent dans des activités similaires, c'est-à-dire l'alphabétisation, la formation pour acquérir des aptitudes en agriculture, élevage, artisanat, le planning familial mais aussi en gestion.

Ces programmes sont soutenus par des Organisations Non Gouvernementales (ONG) mais aussi par des donateurs étrangers visant l'intégration de la femme au développement et ceci à travers des organismes opérant en faveur de la femme.

Nous citerons en exemples,

- (')"L'UNICEF" avec son programme "Femmes" surtout le soutien aux activités génératrices de revenus des femmes.

- le "FNUAP" avec entre autres projets le "Projet Renforcement du Ministère de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale".

- Le "PNUD" en faveur de la femme par l'intermédiaire de l'INADES-Formation, un institut qui a comme objectif au niveau du PNUD, l'intégration de la femme au processus de développement.

1 UFB, Rapports du Séminaire sur les programmes et projets d'intérêt évident pour la femme, Bujumbura, 11-14 juin 1990, pp. 19-20.

Dans le cadre des projets à l'endroit des femmes et dans le souci d'atteindre le maximum de celles-ci, des associations féminines sont opérationnelles à travers le pays, en milieu rural comme en milieu urbain.

En collaboration avec l'UFB, le Ministère de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale déploie beaucoup d'efforts pour améliorer le statut juridique de la femme. Dans ce cadre, la législation burundaise fait régulièrement l'objet d'analyse minutieuse en vue de revoir les dispositions contenant encore quelques aspects discriminatoires.

IIè PARTIE : CONSIDERATIONS SUR

LA COMMUNE MAKAMBA ET SUR LES ASSOCIATIONS

FEMININES GENERATRICES DE REVENUS

Chap. I : DE LA COMMUNE MAKAMBA

I.1. Présentation géographique

La commune Makamba est l'une des six communes de la province Makamba, située au Sud du pays. Elle s'étend sur la région naturelle de Buragane.

La commune Makamba est située au Nord de la Province Makamba. Elle est limitée:

à l'Est par les communes Kayogoro et Gitanga (Rutana)
à l'Ouest par la commune Vugizo
au Sud par la commune Mabanda
au Nord par les communes Bururi et Rutovu.

Découpage administratif

La commune Makamba est subdivisée en 32 collines de recensement réparties sur une superficie de 32.508 ha, soit 16,6% de la superficie totale de la Province Makamba.

La commune Makamba est subdivisée en 4 zones à savoir:

la zone Nyange à l'Est
la zone Makamba à l'Ouest
la zone Gisenyi au Sud
la zone Gitaba au Nord.

I.2. Aspects démographiques

La commune Makamba compte actuellement 59.318 habitants avec une densité de 177 habitants au km². La composition familiale est d'environ 5 personnes par ménage, et ceci d'après les résultats du recensement de 1990.

Néanmoins, ces chiffres ne sont pas restés les mêmes suite aux divers mouvements migratoires que subit la commune mais aussi à cause de l'immense mouvement du rapatriement volontaire des réfugiés.

I.3. Aspects socio-économiques

La commune Makamba vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage du gros et du petit bétail.

Les cultures vivrières pratiquées sont en grande partie la banane et le manioc qui sont cultivés tout le long de l'année. Le maïs et les haricots se produisent aussi en abondance mais d'une façon inégale selon les saisons.

D'autres cultures comme la patate douce, l'arachide, les légumes et les fruits sont aussi pratiquées dans cette région sans oublier la culture du café qui constitue une ressource très importante pour les habitants de la commune Makamba.

Qu'en est-il des infrastructures ?

Les infrastructures sanitaires

La commune Makamba compte un hôpital et un centre de santé sur la colline Makamba même, mais aussi un centre de santé qui se trouve localisé dans la zone de Gitaba au nord de la commune Makamba.

Les infrastructures scolaires

La commune Makamba compte 15 écoles primaires réparties dans les 4 zones qui la composent. Ces écoles comportent 92 classes avec une population de 6.985 élèves, soit 79% de la population jeune scolarisable. Elle compte aussi deux écoles secondaires à savoir l'Ecole Technique des Métiers de Nyabigina et le Lycée Pédagogique de Makamba.

Pour ce qui est de l'enseignement parascolaire, la commune Makamba compte quelques centres de formation pour la population qui n'est pas allée à l'école, à savoir:

- 8 centres Yaga Mukama;
- 3 Centres Socio-Educatifs;
- 1 centre de Formation Polyvalente;
- 11 centres d'alphabétisation "Umutwenzi".

Nous ne terminerons pas cette partie descriptive de la vie socio-économique de la commune sans un aperçu sur l'habitat et sur le mouvement coopératif de la commune Makamba.

En effet pour l'habitat, la commune n'a pas encore fait un grand pas. Elle compte seulement "23% de maisons modernes" tandis que 77% de maisons restent couvertes de pailles et de feuilles de bananiers"([1]).

Le mouvemnet coopératif se renforce de plus en plus à Makamba. La commune compte, à part les simples coopératives mixtes de production et d'approvisionnement, des associations féminines de type coopératif qui opèrent dans trois zones à savoir la zone Makamba, zone Gisenyi et la zone Gitaba. Seule la zone Nyange à l'Est de la Commune ne compte aucune association.

[1] Ministère du Plan, Monographie de la Province Makamba, Makamba, Septembre 1992.

Ch.II : CONSIDERATIONS SUR LES ASSOCIATIONS FEMININES EN GENERAL ET AU BURUNDI EN PARTICULIER

II.0. Préambule

Le mouvement associatif féminin n'est pas une invention nouvelle; elle a pour origine les mouvements de libération de la femme intervenus d'abord en Europe et en Amérique du Nord après la 2è Guerre Mondiale, dans le but du combat pour l'émancipation de la femme.

En Afrique, le mouvement n'a pas tardé à se répandre surtout après les années d'indépendance.

Les fonctionnaires en avant, la plupart des femmes africaines ont appliqué le principe de "l'union fait la force" pour protéger la femme contre la discrimination dont elle a été toujours victime.

C'est ainsi que des associations des femmes travailleuses ont vu le jour pour débattre ensemble de la question de la condition féminine et essayer de trouver des solutions à tant de problèmes rencontrés sur le lieu de travail.

Comme certains le disent, "le remède de l'homme c'est l'homme"(1); ces pionnières ont servi de base à toutes les initiatives qui ont suivi à l'endroit des femmes et ont aidé les autres femmes à se saisir de la question.

Une femme ivoirienne, s'adressant à un groupe de femmes leur disait:

1 INADES - Formation, le métier d'agriculteur, 1986, chapitre 7, Pourquoi faire des groupements ?, p.7.

"mettons-nous ensemble pour pouvoir crier fort. Alors on nous demandera au moins: "Qu'est-ce qui ne va pas"?"([1]).

De cet appel, il ressort que les associations féminines ont eu une grande influence sur la prise de conscience des autorités sur la question de la femme. Les voix des premières femmes associées pour revendiquer leurs droits ont été vite entendues par les autorités africaines. Ces dernières les ont reconnues et ont facilité leur entreprise combien louable.

Par ailleurs, puisque les femmes revendiquaient en premier lieu le travail en voulant prendre place dans toutes les structures socio-économiques, cela devrait constituer un avantage aux pays en développement en particulier.

En effet, ne pas intégrer les femmes dans le processus socio-économique condamnerait ces pays à un développement mutilé et déséquilibré.

Nous avons déjà souligné dans les pages précédentes que la question de la condition féminine est actuellement érigée en politique gouvernementale.

Les gouvernements, en collaboration avec les organismes internationaux qui incluent la composante "femme" dans leur mission ont aidé à la mise sur pied des initiatives de promotion féminine.

Mais le parcours devient très long quand il faut aller jusqu'à inculper à toutes les femmes africaines, en grande partie analphabètes, ces nouvelles orientations de la vie socio-économique féminine. La question de la femme paysanne a été et demeure donc cruciale; non seulement chercher à l'intégrer, mais

[1] INADES-Formation, le métier d'agriculteur, 1986, chap.7, Pourquoi faire des groupements, p.5.

aussi lui faire comprendre le bien-fondé de cette course à la recherche d'autres métiers alors que déjà avec les préoccupations quotidiennes elle est surchargée.

Le mouvement associatif féminin commencé dans les milieux fonctionnaires s'est petit à petit étendu aux femmes du milieu rural en passant par les femmes commerçantes.

D'une part, pour pouvoir les conscientiser et en vue d'atteindre le maximum de femmes, il fallait les regrouper en associations: de petites associations dans lesquelles des sujets intéressant la vie de la femme, surtout les questions qui touchent à son émancipation sont débattus.

D'autre part, la prise de conscience ne suffit pas à elle seule; partant du fait que la femme doit être à la base de son épanouissement, il fallait montrer aux femmes associées comment y parvenir.

Il fallait donc aider les femmes à se soustraire de leur condition en les organisant autour de petits projets de production, de transformation, de commercialisation etc..

Heureusement, certaines femmes ont répondu à l'appel de leurs consoeurs fonctionnaires et se sont regroupées en associations génératrices de revenus. Ces associations sont fonctionnelles dans beaucoup de milieux africains.

Qu'en est-il au Burundi?

II.1. Les associations féminines au Burundi

II.1.1. Petit historique (1)

L'évolution du mouvement associatif féminin au Burundi est semblable à celle connue ailleurs en Afrique; les femmes fonctionnaires sont le flambeau de cette évolution.

Le mouvement associatif burundais remonte à la création de l'Union des Femmes Burundaises, en 1967, un organe politique chargé entre autres d'assurer la mobilisation et l'encadrement des femmes et de défendre leurs droits.

Outre l'information et la mobilisation politique de la femme afin qu'elle soit consciente de son rôle dans le développement national, l'UFB avait aussi comme objectif l'encadrement des activités socio-économiques des femmes. Dans ce cadre, un accent particulier a été mis sur l'impact des associations génératrices de revenus et sur l'importance du mouvement associatif féminin.

Au sein de l'UFB, des travaux en groupes se faisaient dans le cadre des travaux communautaires mixtes, mais aussi il y avait organisation de quelques travaux propres à l'UFB. Des champs de haricot, de maïs, de manioc, de café etc. étaient aménagés par les femmes mais les ressources allaient directement dans les caisses du mouvement.

La même volonté politique de faciliter la participation effective de la femme au processus de développement a permis la création, depuis 1983, d'un ministère ayant la condition féminine dans ses attributions. Cette volonté visait à concevoir une politique consistant à tenir de plus en plus compte du rôle joué

1 Propos de la coordonatrice des activités en associations au sein de l'UFB.

par la femme dans la société et améliorer davantage sa participation au développement.

A cette occasion, dans le but de rénover l'UFB et de doter les associations d'un encadrement plus efficace, le mouvement associatif féminin a pris une orientation nouvelle et un cadre plus adéquat. De petites associations autonomes se sont formées ici et là, permettant à la femme d'être plus utile à elle-même et à sa famille et partant à son pays.

Le Ministère devait donc épauler l'action de l'UFB en procurant aux associations naissantes des cadres compétents, des moyens matériels et financiers suffisants, un soutien et une collaboration des autres ministères techniques.

Dans ce cadre, beaucoup de projets de développement socio-économiques ont été progressivement mis sur pied afin de permettre aux femmes l'accès aux revenus.

Les associations féminines générales de revenus se sont formées de plus en plus jusque dans les milieux ruraux avec l'aide des projets du Ministère, permettant aux femmes du milieu rural d'embrasser d'autres activités et d'avoir des revenus. Aujourd'hui, le mouvement semble se généraliser à travers le pays.

II.1.2. Objectifs des associations féminines génératrices de revenus

"Former et informer les femmes regroupées en associations pour leur permettre de s'ouvrir aux mutations socio-économiques et de participer pleinement aux progrès de la communauté"([1]).

[1] MPFPS, Projet consolidation des Associations Féminines, Bujumbura, 1993, p.2.

"Elever le statut de la femme en passant par sa promotion socio-économiques", "lui fournir des moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs"(1).

Les associations féminines permettent la mise en commun des moyens de production (propres ou extérieurs aux femmes associées) pour leur auto-promotion individuelle ou collective. Ceci se concrétise par la participation physique et financière à la réalisation des activités d'intérêt commun et par l'assistance technique et financière des institutions étatiques à ces mêmes activités.

"La mise sur pied des associations génératrices de revenus pour les femmes rurales répond à une politique de développement rural, basée sur la revalorisation du travail de la femme en vue d'une amélioration socio-économique de la famille"(2).

Les associations servent de courroie de transmission des techniques et des moyens améliorés de production à toutes les femmes de la colline. Elles jouent le rôle important de modèle de démonstration pour faciliter la formation.

Ces objectifs répondent à la politique de développement national basée sur la promotion de la femme car comme nous le souligne le FNUAP,

1 MPFPS, Analyse et diagnostic des associations des femmes rurales de Gitega, Gitega, Avril 1991, p.82.

2 PFPS, Analyse et diagnostic des associations des féminines rurales de Gitega, Gitega, Avril 1991, p.82.

"Assurer à la femme une éducation et des ressources, c'est-à-dire à la fois le savoir et la possibilité de s'en servir, c'est multiplier les bénéfices de la société"(1).

II.1.3. Organisation des associations féminines génératrices de revenus

En vue de pouvoir réussir sa mission, le Ministère chargé de la promotion féminine collabore avec des organisations tant nationales qu'internationales, tant gouvernementales que non gouvernementales.

Ces organisations offrent un appui technique et financier; elles donnent des fonds de roulement pour le démarrage des activités en associations à titre gratuit ou à un certain pourcentage de crédit sans intérêt et ceci à travers les projets initiés à cette fin. Elles donnent aussi des fonds en nature comme les équipements, le matériel, etc.

Plusieurs projets sont fonctionnels à travers le pays. Il s'agit notamment des projets suivants:

1° Le projet "Renforcement du Ministère de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale" dont les partenaires sont le FNUAP, l'UNIFEM et le BIT. Il a deux groupes cibles à savoir les cadres et conseillers du ministère pour leur formation et deux Centres de Développement Familial (CDF) à Cankuzo et à Bubanza.

Ce projet a pour objectif à long terme de contribuer à améliorer les conditions de vie des femmes et de leurs familles grâce aux profits tirés des projets de développement auxquels elles appartiennent.

1 FNUAP, Investir dans les femmes: objectifs des années 90, p.24.

Les objectifs immédiats consistent en un renforcement des capacités du personnel du ministère en vue d'intervenir efficacement auprès de la population cible.

2° Le projet "Amélioration de l'Habitat" des familles pauvres de Kinama et de Nyanza-Lac dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des familles les plus démunies de ces communes en particulier leur habitat. Ce projet aide les femmes à s'organiser pour l'auto-construction des maisons, en participant aux associations génératrices de revenus.

3° Le projet "Centre de formation et de production en broderie" pour les jeunes filles descolarisées. Ce projet a pour objectif à moyen et à long terme d'appuyer la lutte contre la délinquance juvénile, contribuer à l'intégration de la jeune fille dans le développement économique national et valoriser dans une certaine mesure l'artisanat en général et la broderie en particulier.

4° Le projet "Encouragement des organisations d'entraide féminine de Gitega". Ce projet financé par la GTZ: Coopération Technique Allemande, encourage la création des groupements féminins et accorde des fonds pour soutenir les activités agricoles, d'élevage, de l'artisanat, etc.

5° Le projet "Femmes-Crédits-Production" (FCP) a été créé pour permettre aux femmes rurales à faibles revenus d'améliorer leur niveau de vie, et principalement en les intégrant dans le circuit de l'économie marchande, grâce au crédit et à la formation. Ce projet dont les partenaires sont la BNDE (Banque Nationale de Développement Economique), et l'UNICEF a entre-autre comme objectifs principaux de constituer des associations autonomes des femmes rurales et leur permettre d'acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour organiser et gérer leurs entreprises; mettre sur pied un système permettant de fournir les crédits et la compétence en matière de gestion financière aux groupements féminins; encourager le développement de petites

entreprises par les femmes, au sein de chaque province touchée par le projet et leur fournir une assistance sur le terrain.

Actuellement, ce projet est remplacé par le projet "Consolidation des Associations Féminines" (CAF) pour le volet FCP rural. L'objectif de ce premier est d'améliorer les conditions des femmes regroupées en associations; pourvoir à la viabilisation des associations pour qu'elles aient un impact positif sur les bénéficiaires et sur les familles environnantes.

Aujourd'hui, le ministère travaille avec 252 associations féminines dont celles encadrées par les CDF et d'autres par les projets du ministère.

Il existe aussi d'autres associations des femmes encadrées par l' UFB, les confessions religieuses, les projets de développement qui intègrent la "composante femme" dans leurs programmes et celles qui ne bénéficient d'aucun soutien. L'effectif de ces associations peut être estimé à une centaine dont 57 seulement sont identifiées.

Les associations féminines sont organisées autour des activités génératrices de revenus comme l'agriculture, l'élevage, le petit commerce, l'artisanat, la pisciculture, la mouture, la couture, etc..

Le ministère encadre les associations réparties sur les provinces de Muyinga, Kirundo, Ngozi, Karuzi, Muramvya, Gitega, Bururi, Makamba, Bujumbura et Rutana.

Deux CDF sont implantés à Cankuzo et à Bubanza appuyés matériellement et techniquement par le projet "Renforcement du Ministère de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale".

Le rôle du Ministère à travers ces projets est d'assurer une assistance technique et financière à ces associations en leur

accordant des crédits et en les aidant à s'organiser, mais aussi en leur assurant une formation dans divers domaines.

Pour cela, nous trouvons des responsables dans chaque province qui coordonnent les activités des différentes associations et assistent les femmes.

II.2. Les associations féminines de la commune Makamba[1].

Comme nous l'avons souligné dans les pages précédentes, l'objectif est le même que pour les autres associations génératrices de revenus à savoir la promotion socio-économique de la femme.

Dans le cadre du soutien technique, le ministère y travaille par le biais du projet "Femmes-Crédits-Production" actuellement remplacé par le projet "Consolidation des Associations Féminines" (CAF). Le projet FCP y opère depuis 1990.

En plus du projet FCP, les associations bénéficient du soutien de la commune et du projet "Société Régionale de Développement" de Buragane (SRD) pour l'octroi des champs à cultiver mais aussi pour la formation en matière agro- pastorale. Pour cette dernière fin, la SRD intervient pour aider les femmes en associations dans le cadre de certaines démonstrations sur leurs terrains à cultiver.

Les activités exercées dans les associations sont l'agriculture, le petit commerce, la pisciculture ou un mélange de deux de ces activités avec un projet de mouture et d'élevage.

Le nombre de membres des différentes associations varie de 5 à 10 et la commune compte 20 associations réparties dans les

[1] MPFPS, Projet FCP Makamba, Rapport mensuel d'activités, Juillet 1992.

collines de trois zones. Pour les collines qui n'ont pas d'associations, les femmes n'ont pas encore pris l'initiative de les former et les responsables attendent que quelqu'une vienne pour annoncer la formation de telle association, nous ont-elles dit, car avant de commencer l'encadrement, en collaboration avec les autorités locales, elles ont organisé des séances de sensibilisation aux chef-lieux des zones, expliquant aux femmes l'objectif de leur mission.

Pour les collines qui en comptent beaucoup, c'est le résultat d'une resensibilisation par les femmes elles-mêmes qui avaient répondu aux rendez-vous des responsables.

Tableau n° 1: Tableau récapitulatif des associations de la commune Makamba

N°	Colline	Nom de l'association	Nombre	Activités	Date de démarrage	Crédit demandé
1	Kinama	Abasangirajambo	7	-Culture haricot -Commerce de bière locale	Octobre 1990	7000 FBu 6000 FBu
2	Gasaka	Abasangirangendo	6	-Commerce de légumes	Novembre 90	18000 FBu
3	Musanga	Tuzokomez'ubumwe	6	Agriculture	Novembre 90	9500 FBu
4	Mugutu	Intatangwa mu majambere	10	Agriculture	Novembre 90	5200 FBu
5	Mugutu	Umutwenzi	5	Agriculture	Novembre 90	7000 FBu
6	Kanzege	Twunge ubumwe	4	Agriculture	Décembre 90	5000 FBu
7	Muresi	Terimbere	6	Agriculture	Février 1991	6600 FBu
8	Siza	Abanamarimwe	6	-Petit commerce -Agriculture	Avril 1991	10000 FBu
9	Siza	Intuhurana	6	-Petit commerce -Agriculture	Mai 1991	10000 FBu

N°	Colline	Nom de l'association	Nombre	Activités	Date de démarrage	Crédit demandé
10	Siza	Abahuzakiyago	5	-Pisciculture -Agriculture	Mai 1991	11650 FBu
11	Siza	Abizigira	7	-Petit commerce -Agriculture	Mai 1991	10000 FBu
12	Gasako	Abanamarimwe	10	Agriculture	Août 1991	Nature
13	Takwe	-	5	Agriculture	Octobre 1991	-
14	Rabiro	Ubumwe	5	Agriculture	Octobre 1991	Nature
15	Cayi	Inshirukabute	5	petit commerce	Décembre 91	10000 FBu
16	Mwendo	Ubumwe	7	Agriculture	Décembre 91	-
17	Rabiro	Ubumwe	5	petit commerce	Mai 1992	-
18	Gasaka	-	4	petit commerce	Mai 1992	7000 FBu
19	Takwe	Invugakuri	7	Agriculture	Septembre 92	-
20	Gasaka	Intwari z'ubumwe	5	Commerce	Février 1991	130000 FBu

IIIème PARTIE :

CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

Ch.I : PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES

I.1. Problématique

A la veille de l'an 2000, il n'est plus possible de continuer à minimiser la place de la femme dans le processus de développement.

En effet, l'histoire nous montre que la femme a toujours travaillé pour assurer la survie de la famille. Mais si elle parvenait à satisfaire les besoins alimentaires, elle pouvait difficilement prétendre à un excédent commercialisable qui pouvait lui procurer des revenus; et même si ce surplus il y avait, la décision de vente ne lui appartenait pas, ce qui la mettait dans une situation de dépendance économique.

Des fois, les femmes pouvaient s'adonner à des activités artisanales pour aider la famille en lui procurant des instruments, des outils domestiques et même pour augmenter le revenu familial. Mais elles ne devraient pas quitter la famille pour la commercialisation de ces produits, les femmes ne s'occupant pas de la commercialisation.

Une question se poserait donc à l'endroit de la femme elle-même, c'est celle de savoir quelle a été sa réaction face à cette situation. A ce propos, Pia HARIMENSHI, citée par Pélagie NDIKURIYO nous dit que:

> "le fait de vivre dans une structure sociale donnée entraîne une certaine résignation, voire même une forte aliénation"([1]).

[1] NDIKURIYO, P., Les attitudes de la femme paysanne face à "l'émancipation féminine". Etude faite dans la commune de Matana, Bujumbura, UB, FPSE, 1983., p.10

A force de vivre dans cette situation d'infériorité et de dépendance, la femme avait fini par adhérer à ce principe et se convaincre qu'il n'y avait pas moyens de franchir le cap; ce qui était une sorte d'intériorisation du paternalisme conjugal.

Tout change avec le temps, la femme d'hier ne devrait pas être celle d'aujourd'hui, et il serait faux de ne pas croire à un rapport étroit entre les transformations socio-économiques et les institutions.

Si le droit coutumier avait rétréci le champ d'action de la femme dans la société, c'est que la prise de conscience de ses capacités échappait à la plupart des personnes et aux femmes elles-mêmes.

Par ailleurs, si l'homme pouvait prétendre satisfaire les besoins familiaux, c'était que le travail agricole de la femme était encore très rentable. En effet, l'homme cherchait de l'argent seulement pour se procurer des produits non agricoles tels que le sel, le savon, les habits, les instruments ... tandis que pour nourrir la famille, seuls les produits agricoles pouvaient suffire, avec la chance même d'avoir un surplus commercialisable qui pouvait procurer de l'argent à la famille.

Cependant, la production agricole va décroissant et ce surplus commercialisable ne peut plus s'obtenir. Les familles ont besoin de l'argent pour pouvoir subvenir aux besoins alimentaires.

La femme ne peut plus donc rester confinée aux seules activités agricoles; il est grand temps qu'elle soit concernée par d'autres domaines en dehors du domicile et des préoccupations domestiques.

Par ailleurs, ce fait d'ignorer les possibilités d'une contribution efficace des femmes dans tous les domaines de production et les ressources qu'elles représentent dans le

développement socio-économique, ne constitue-t-il pas une perte énorme dans l'économie de la société?

La prise de conscience de la situation de la femme a été l'objet des conférences, la plus marquante ayant été celle de Mexico en 1975, année qui fut bâptisée "Année Internationale de la Femme". Cette année fut le début d'une grande sensibilisation de l'opinion publique sur le rôle des femmes,

> "non seulement leur rôle vital traditionnel de mettre au monde des enfants et de les élever, mais aussi leurs fonctions, leurs droits, leurs responsabilités en tant que personnes capables de participer plus et mieux au développement de leurs sociétés et de leurs économies"([1]).

La proclamation de l'Année Internationale de la Femme et la Décennie des Nations Unies pour la Femme (1976-1985) ont permis de disposer d'une masse d'informations et de formuler des stratégies pour faire jouer aux femmes un rôle accrue dans le développement. D'autres progrès ont été progressivement accomplis pour la promotion d'un changement accéléré favorisant l'intégration des femmes dans le processus de développement, ce qui est la preuve de cette prise de conscience de sa situation.

Néanmoins, il ne suffit pas de prendre conscience et de reconnaître la valeur de la femme pour en faire un partenaire de poids dans le processus de développement, il faut savoir que nombre d'obstacles se dressent sur son parcours.

Parmi ces obstacles, le plus épineux serait dû à certaines mentalités liées à une culture phallocratique qui font que la femme elle-même bloque parfois sa participation. Aussi serait-il un peu difficile à certaines femmes, surtout du milieu rural, de

[1] UNESCO, Unesco et l'Année Internationale de la Femme, 1975, p.8.

concevoir un travail hors du ménage et peut-être aimeraient-elles continuer à faire les travaux domestiques et agricoles comme d'habitude, croyant que l'homme est le seul à pouvoir sortir pour des activités hors-ménage.

En effet, le travail hors du ménage impliquerait un changement et une contrainte. A ce propos, MUCCHIELLI nous dit que

> "ce qui est habituel "va de soi" et "la force de l'habitude" est une des principales résistances au changement, à l'innovation, à la créativité; l'habitude est l'antithèse de l'esprit parce qu'elle est automatisme"(1).

L'autre problème est lié à l'analphabétisme qui entraîne un manque d'ouverture de la femme au monde extérieur.

L'association des femmes dans des activités génératrices de revenus est l'une des stratégies d'intégration de la femme au développement. Et pour notre sujet à savoir: "La femme du milieu rural et les associations féminines génératrices de revenus: attentes et adhésion", la femme qui était habituée au travail domestique est obligée de s'adapter aux nouvelles exigences de son groupe de travail.

Cependant, puisque la participation dans ces associations vise le développement, il y a lieu de se poser des questions sur le niveau d'aspiration des femmes. Cette question s'avère d'autant plus importante que la résistance ou la flexibilité aux changements, aux innovations dépendent de ce que les individus attendent des actions menées. Mais comme nous le souligne J.M. CHOMBART DE LAUWE,

1 MUCCHIELLI, R., Opinions et changements d'opinions, Paris, PUF, 1977.

"les aspirations dépendent de l'environnement social, des situations vécues, elles sont liées aux conditions de vie, aux préjugés, aux croyances, aux systèmes de valeurs..."(1).

Les aspirations ne suffisent pas à elles seules, il faut que le contexte socio-économico-politique soit favorable à leur satisfaction.

Pour ce qui est de notre travail, si les associations féminines génératrices de revenus sont conçues pour pouvoir aider les femmes à s'intégrer dans le processus de production afin de participer à l'accroissement du revenu familial,

- Qu'est-ce que la femme du milieu rural attend-elle de ces associations?

- Y participe-t-elle pleinement vu ses obligations familiales?

- Quels seraient les problèmes occasionnés par l'adhésion aux associations?

Telles sont les questions que nous nous proposons de traiter au cours de ce travail et auxquelles nous répondons par les hypothèses qui seront soumises à la vérification.

1 CHOMBART DE LAUWE, J.M., Pour une sociologie des aspirations, Editions DE NOEL, Paris, 1969, pp.58-59.

I.2. Hypothèses

1. Hypothèse générale

Les attentes positives vis-à-vis des associations féminines génératrices de revenus pousseraient la femme du milieu rural à y adhérer mais ses obligations familiales limiteraient sa participation.

2. Hypothèses opérationnelles

1. La femme du milieu rural adhérerait aux associations féminines génératrices de revenus parce qu'elle espère parvenir à une autonomie financière;

2. La femme du milieu rural adhérerait aux associations féminines génératrices de revenus dans l'attente d'y trouver un épanouissement intellectuel.

3. La femme du milieu rural adhérerait aux associations féminines génératrices de revenus parce qu'elle envisage accroître le revenu familial.

Chap. II : INSTRUMENT D'ENQUETE, UNIVERS D'ENQUETE ET ECHANTILLON

II.1. Instrument d'enquête

Pour pouvoir récolter des données complètes, nous nous sommes proposée d'utiliser l'entretien comme instrument de travail lors des enquêtes.

En effet, l'entretien est un moyen de collecter les faits utiles à la vérification des hypothèses au cours des recherches psycho-sociologiques.

Cet instrument se prête mieux aussi à une enquête effectuée sur une population qui est en grande partie analphabète. Antoine LEON définit l'entretien comme:

> "une situation d'interaction essentiellement verbale entre deux personnes en contact direct, avec un objectif préalablement posé"(1).

Cela est vrai car tout chercheur doit avoir un objectif à poursuivre qui détermine la démarche qu'il doit suivre. Un schéma définit les principaux thèmes à explorer et prévoit certaines questions, mais l'ordre dans lequel les thèmes et les questions seront abordés au cours de l'entretien, la façon dont les questions seront formulées ne sont pas fixés d'avance. Tout peut changer pendant l'entretien.

Nous nous sommes proposée de recueillir les données à l'aide de l'entretien semi-directif ou semi-structuré.

1 LEON, A., Manuel de psychopédagogie expérimentale, Paris, PUF, 1977. , p. 177

Dans cet entretien, l'enquêteur accorde moins d'importance à la standardisation qu'à l'information elle-même mais ayant précisé à l'avance le sujet de son étude et dégagé les caractéristiques essentielles de sa recherche.

Cet instrument présente aussi des avantages, entre autres la marge de liberté laissée à l'interviewé, la possibilité de revenir sur l'une ou l'autre question en partant de ses réponses, etc..

Nous avons donc privilégié cet instrument car nous pensons qu'en plus des composantes essentielles contenues dans les thèmes proposés, nous pourrions recueillir des données, des informations suffisantes pouvant enrichir le contenu de notre travail.

II.2. L'univers d'enquête

Notre univers d'enquête est constitué par toutes les femmes "associées" de la commune Makamba.

En effet, nous avons opté de travailler avec les femmes associées parce que ce sont elles qui connaissent bien les réalités des associations. En outre, ce travail est comme une sorte d'évaluation des associations, ce qui nous a poussée à ne pas nous entretenir avec toute femme mais seulement avec les femmes qui sont regroupées en associations.

II.3. L'échantillon

Dans son introduction à la recherche en éducation, DELANDSHEERE nous dit que:

> "échantillonner, c'est choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou d'événements dont l'observation permet des conclusions (inférences) applicables à la

population entière (univers) à l'intérieur de laquelle le choix a été fait" (1).

Ainsi, pour notre travail, nous ne pouvions pas prétendre nous entretenir avec toutes les femmes réparties dans toutes les associations. C'est pourquoi nous avons opté de travailler avec 60 femmes réparties dans les associations que nous avions considérées (mises à part les deux associations qui nous avaient servi de pré-enquête).

Pour choisir ces associations, nous avons mis sur papier les noms de toutes les associations de la commune, dans lesquelles nous avons tiré 11 noms d'associations qui allaient constituer notre échantillon d'enquête.

1 DELANDSHEERE, G. Introduction à la recherche en éducation, Paris, A. Colin-Bourrelier, Paris Ve, 4è Ed. rev & augu, 1976, p. 382.

Chap. III : DEROULEMENT DE L'ENQUETE

1. La pré-enquête

La pré-enquête a porté sur une population de 10 personnes réparties dans deux associations. Son objectif était d'une part de voir si notre guide d'entretien était compréhensif et adapté à nos informatrices et d'autre part de vérifier la pertinence des variables que nous avions prévues à savoir l'âge et la scolarisation.

L'analyse des résultats de cette pré-enquête nous a révélé que les questions étaient adaptées à nos interviewées mais que non seulement les variables retenues n'étaient pas pertinentes mais n'avaient pas de raison d'être.

Nous avons constaté que tant les jeunes que les vieilles, celles qui ont été scolarisées et celles qui ne l'ont pas été avaient les mêmes attentes et participent presque de la même façon aux associations.

En définitive, la pré-enquête nous a servi de pré-test pour mesurer la compréhension et l'intelligibilité de nos thèmes par nos informatrices sur le plan du contenu, de voir si ces thèmes répondaient à notre sujet d'étude.

Pour les variables, nous avons jugé bon de ne retenir aucune d'elles et de considérer notre population comme homogène.

2. L'enquête proprement dite

Après avoir vu que les thèmes étaient compréhensifs et qu'ils répondaient à notre objet d'étude, il nous fallait passer à l'entretien avec un grand effectif de l'échantillon.

Pour la collecte des données et dans le souci de conserver celles-ci pour passer plus tard au dépouillement, nous avons utilisé un appareil enregistreur.

Pendant l'enquête, nous appliquions l'interview individuel aux femmes associées que nous devions trouver chez elles, dans leurs activités quotidiennes. Vu que les associations sont dispersées, notre enquête s'est déroulée en deux périodes, la première du 6 au 18 avril et la dernière du 17 au 27 juillet 1993.

Soulignons que pendant l'enquête, nous n'avons pas connu beaucoup de problèmes de communication avec nos interviewées.

3. Le dépouillement

Le dépouillement s'est effectué après la retranscription des entretiens sur des cassettes. Nous avons analysé le contenu de ces entretiens que nous avions eu avec la population enquêtée.

Après avoir analysé le contenu, nous avons élaboré des thèmes à l'intérieur desquels nous avons constitué des sous-thèmes et des indicateurs.

Voici le tableau synoptique élaboré sur base de cette analyse.

Tableau n°2 : Tableau synoptique des thèmes, sous-thèmes et indicateurs

Thèmes	Sous-Thèmes	Indicateurs
1.Les forces d'adhésion liées à la structure des associations et aux attentes initiales	Caractéristiques générales des associations féminines génératrices de revenus	Les noms des associations
		Le nombre de membres
		Les activités exercées
		La durée des associations
		Les moyens de départ des associations
	L'origine de l'adhésion aux associations	Sensibilisation par les responsables du projet F.C.P.
		Entraînement par les autres femmes déjà associées
	Les attentes des femmes au début des associations	Le plaisir d'être avec les autres femmes
		L'autonomie financière de la femme
		L'augmentation du revenu familial
		La formation de la femme
		Imprécis
	Les affinités liant les femmes associées	Elles s'entendaient déjà
		Elles vivaient sur une même colline
		Elles se sont constituées spontanément mais sur une certaine connaissance

Thèmes	Sous-Thèmes	Indicateurs
2.Les forces d'adhésion relatives à l'organisation des associations	Critères de choix des responsables	Elles savent lire et écrire
		Les initiatrices des associations
		On a confiance en elles
		Ce sont les plus âgées du groupe
	Le rôle des responsables	Elles représentent les associations auprès des responsables du projet ou des autorités
		Elles conseillent, incitent les autres à travailler
		Elles ne font rien de spécial, elles travaillent avec les autres
	Du règlement d'ordre intérieur des associations	Chaque association a un règlement
		Les femmes élaborent elles-mêmes le règlement
		Les femmes suivent ce règlement
	Le travail en associations	Les séances de travail varient d'une association à l'autre
		Les séances de réunions sont confondues avec les séances de travail
	La participation des femmes aux activités des associations	Le nombre de séances de travail est qualifié de: trop nombreuses; nombreuses; suffisantes; insuffisantes.
		Certaines femmes participent toujours aux activités des associations, d'autres s'absentent quelquefois

Thèmes	Sous-Thèmes	Indicateurs
	La gestion des ressources des associations	Le remboursement des crédits
		L'épargne à la COOPEC pour le compte des associations
		La conservation pour la continuité des activités
		Le partage pour la consommation immédiate
3.Les forces d'adhésion liées aux avantages déjà obtenus dans les associa - tions	Les avantages liés à l'adhésion aux associations	Acquisition des nouvelles connaissances
		Avantages matériels
		Une satisfaction morale
		Aucun avantage
4.Quelques problèmes liés à la participation aux associations	Les problèmes internes aux associations	Les bénéfices escomptés ne s'obstiennent pas toujours
		L'indisponibilité de certains membres
		Malhonnêteté de certains membres
	Les problèmes externes aux associations	Les maris empêchent leurs femmes de participer
		Certaines activités domestiques sont paralysées
		La mauvaise considération de l'entourage au départ
5.Perspectives d'avenir	Les activités à faire dans l'avenir	Continuer les mêmes activités
		Changer d'activités ou en ajouter d'autres
		Décider en association

IVème PARTIE :

PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION

DES RESULTATS

0. Introduction

Comme les données avaient été recueillies par enregistrement sonore, il a fallu d'abord les retranscrire fidèlement. Ensuite, nous avons procédé à un décorticage qui a visé à découvrir leur contenu, leurs cohérences et leurs incohérences éventuelles.

Le même décorticage nous a permis de pouvoir discuter les données d'enquête autour des thèmes qui vont constituer les chapitres de cette partie de notre travail. Nous avons ainsi considéré cinq thèmes:

Thème 1 : Les forces d'adhésion liées à la structure des associations et aux attentes initiales.

Thème 2 : Les forces d'adhésion relatives à l'organisation des associations.

Thème 3 : Les forces d'adhésion liées aux avantages obtenus dans les associations.

Thème 4 : Quelques problèmes liés à la participation dans les associations.

Thème 5 : Perspectives d'avenir.

Chap. I. : LES FORCES D'ADHESION LIEES A LA STRUCTURE DES ASSOCIATIONS ET AUX ATTENTES INITIALES DES FEMMES

I.0. Comme le titre du chapitre l'indique, nous allons essayer d'analyser la structure initiale des associations et les attentes des femmes vis-à-vis de ces associations pour voir si ces deux sont susceptibles de susciter une adhésion. Ce chapitre est une forme d'exploration des associations et va nous permettre de nous rendre compte de leurs caractéristiques.

I.1. Caractéristiques générales des associations enquêtées

Le tableau ci-après nous fait part des caractéristiques des associations au départ. Il nous donne une série d'informations sur l'état des associations avant leur fonctionnement.

I.1.1. Les noms des associations

Nous constatons que chaque association possède son propre nom. Comme nous l'avions souligné dans les préliminaires sur les associations, lors des campagnes de sensibilisation, les responsables des projets en faveur des femmes demandent à celles qui désirent former des associations de préciser le nom distinctif.

Cette pratique est une façon de permettre aux responsables de pouvoir différencier les associations mais aussi de permettre aux autres femmes de savoir si telle femme appartient dans telle ou telle association.

Nous constatons que les noms des associations sont des noms évocateurs d'une certaine recherche de progrès, de changements, d'une volonté de s'unir pour se développer.

Tableau n° 3 : Tableau récapitulatif des associations enquêtées

N°	Colline	Nom de l'association	Nombre de membres enquêtés	Activités exercées	Durée de fonctionnement	Moyens de départ
1	SIZA	Intuhurana= les gens solidaires	5/6	Agriculture	2 ans	Crédit 10000 F
2	SIZA	Abahuzakiyago= les gens qui parlent le même langage	5/5	Agriculture et pisciculture	2 ans	Crédit: 11500 F + crédit en nature
3	SIZA	Abizigira = ceux qui espèrent	6/7	Agriculture	2 ans	Crédit 10000 F + en nature
4	SIZA	Abanamarimwe= ceux qui décident en commun	4/6	Agriculture	2 ans	Crédit en en nature
5	TAKWE	Imvugakuri = qui disent la vérité	7/7	Agriculture	1 an	Crédit en en nature
6	KANZEGE	Twunge ubumwe= unissons-nous	3/4	Agriculture	3 ans	Crédit 5000 F
7	MUGUTU	Terimbere = progresser	7/10	Agriculture	3 ans	Crédit 5000 F
8	GASAKA	Abanamarimwe= qui décident en commun	10/10	Agriculture	2 ans	Crédit en en nature
9	GASAKA	Abasangirangendo =qui avancent au même rythme	6/6	Commerce légumes et agriculture	3 ans	Crédit 18000 F et crédit en nature
10	GASAKA	Intwari z'ubumwe =les militantes de l'unité	3/5	Petit commerce	2 ans	Crédit: 130000 F
11	RABIRO	Ubumwe = unité	4/5	Agriculture	2 ans	Crédit en nature

I.1.2. Le nombre de membres

La lecture du tableau montre que le nombre de membres varie de 4 à 10.

Comme nous l'avions déjà souligné, le nombre de membres varie de 5 à 10, ce qui montre que pour l'association qui en compte 4, la 5è a démissionné comme nous l'avons appris par les autres femmes avec qui elle était.

Cette structure répond à la volonté des encadreurs de faire des groupes restreints en vue de faciliter la coordination, la circulation de l'information, mais aussi de permettre aux femmes de travailler dans la sérénité.

En effet, les données de la dynamique des groupes ont montré que plus un groupe est restreint, plus les membres se connaissent mieux et plus le travail est rentable.

Nous pensons donc que cette structure est un important facteur de travailler dans l'entente.

Le nombre sous forme de fraction montre que sur le nombre total des membres, nous n'avons pu trouver que celles qui sont marquées. Par exemple pour la première association, sur 6 femmes, seules 5 ont été interviewées.

I.1.3. La durée de fonctionnement

Comme le tableau l'indique, les anciennes associations de la commune Makamba viennent de passer 3 ans de fonctionnement. Cet état nous renseigne sur le début des activités en associations, ou du moins sur le début de l'intervention du projet Femmes-Crédit-Production (FCP) dans la commune Makamba.

En effet, le projet a commencé en 1990 dans la commune et a continué jusqu'aujourd'hui, en témoignent les dates progressives dans la formation des associations.

I.1.4. Les moyens de départ des associations

Nous tenons à préciser que par "moyens", nous avons voulu parler des moyens humains, financiers et techniques.

Pour les associations féminines, les moyens humains sont constitués par la force des femmes. Pour les autres moyens et comme le tableau nous l'indique, la plupart des associations ont bénéficié des crédits octroyés pour faciliter le démarrage des activités. Ainsi des crédits en monnaie ou en nature ont été donnés aux femmes associées avant de commencer à travailler.

Pour ce qui est des crédits en monnaie, la somme octroyée varie d'une association à une autre. Comme nous l'avons su de la part de la responsable du FCP, l'octroi de telle ou telle somme variait selon les prévisions de chaque association en matière des travaux à effectuer. C'est ainsi que par exemple, l'association pour le petit commerce général a eu une somme de 130.000 FBu alors que les autres associations pour l'agriculture pouvaient avoir 5.000 FBu. Pour des associations avec les mêmes activités, la somme variait selon les prévisions de chacune. Si par exemple une association pour la culture des légumes pouvait avoir 5.000 FBu, celle pour la culture du haricot pouvait avoir un peu plus parce que cette dernière est plus exigeante en matière des semences.

Nous avons aussi constaté que des crédits pouvaient être en nature. Ceux-ci sont, pour la plupart des semences, des engrais mais aussi des instruments aratoires.

I.1.5. Les activités exercées par les associations

Comme nous l'avions souligné dans les théories sur les associations féminines génératrices de revenus, les activités exercées sont en général l'agriculture, le commerce, l'artisanat, la couture, la pisciculture, la mouture, la maçonnerie etc..

Nous lisons dans le tableau que dans la commune Makamba, les associations font l'agriculture, le commerce, la pisciculture.

Comme nous le voyons, à part la pisciculture qui est nouvelle dans la commune, les autres activités sont courantes et donc qu'elles ne causeraient pas beaucoup de problèmes aux femmes.

En conclusion, ce sous-chapitre nous aurait fait une image de ce que sont les associations avant leur fonctionnement. Nous aurions remarqué toute une préparation pour que les activités se déroulent dans la sérénité, une préparation que nous qualifions d'externe aux femmes, parce que pour la plupart des points, ce sont des préalables auxquels les femmes doivent se conformer avant de s'associer.

Pour la suite, nous allons nous intéresser à chaque femme pour voir comment elle s'est préparée à entrer dans les associations avec ses voisines.

I.2. L'origine de l'adhésion aux associations

Par ce sous-chapitre, nous avons cherché à déceler pour chaque femme associée, d'où est venue la première idée de se mettre en association. Nous avons obtenu à ce propos le tableau ci-après:

Tableau n° 4 : Tableau indiquant l'origine de l'adhésion

Origine	Fréquence	Pourcentage
Sensibilisation par les responsables FCP	35	58,3 %
Entraînement par les autres femmes	25	41,7 %

De ce tableau, il ressort que 35 femmes sur 60, soit 58,3% de celles qui sont en association, ont adhéré suite à une sensibilisation par les responsables du projet FCP. Pour le reste des femmes, 25 sur 60, soit 41,7% des femmes associées, l'adhésion aux associations s'est faite suite à l'entraînement par les autres femmes, celles qui avaient bénéficié de la sensibilisation.

D'aucuns pourraient se demander comment se sont faites ces deux formes d'adhésion.

Pour la première à savoir l'adhésion suite à la sensibilisation des responsables, elle est le résultat de la politique du projet FCP en matière de la formation des associations féminines génératrices de revenus. Parmi les phases essentielles de cette politique, celle de sensibilisation des femmes dans les réunions locales ou communales occupe une place de choix.

Le contenu de cette sensibilisation nous a été livré par les femmes associées elles-mêmes dans certains récits qui reviennent le plus souvent:

> "Baraje baradusigurira ivyerekeye iterambere ry'abakenyezi, baradusigurira ivyo twoshobora gukora ngo dushikire iryo terambere, duca twumva ko ari vyiza, duca tujamwo". C'est-à-dire:
>
> "On est venu nous expliquer ce qui concerne le développement de la femme. On nous a expliqué ce que nous pourrions faire pour arriver à ce développement et nous avons senti que c'était bien, nous y avons adhéré".

Comme cet extrait nous l'indique, la sensibilisation a porté sur un point intéressant la femme, à savoir son développement. Si celle-ci a adhéré aux associations, c'est que ces dernières visaient en première lieu la femme.

Les autres récits abondent dans le même sens.

Ainsi, la plupart des femmes ont précisé que:

"Baraje hariya ku ngoro, barabitubarira, bati hagira haze ishirahamwe ryo gukorera hamwe rizobatez'imbere. Hanyuma bati muzoronkamwo inyungu. Duca tugira tuti murakoze ko bije gufasha abatishoboye, duca tujamwo tutarabona n'ico rimaze, twumva umenga birimwo akamaro kanini".

C'est-à-dire

"On est venu au chef-lieu de la colline de recensement, on nous a parlé d'une association qui allait venir pour notre développement. Et puis on nous a dit que nous aurons un intérêt.
Nous leur avons dit merci pour ce projet qui vient aider des démunies et nous avons adhéré sans encore voir son intérêt, mais nous sentions qu'il y en avait un".

Nous constatons que les femmes qui ont suivi la sensibilisation ont adhéré aux associations parce qu'elles sentaient un intérêt à travers elles. Ceci va peut-être entraîner les autres femmes à y adhérer, ce qui montre que cette sensibilisation a eu un impact sur les femmes qui n'en avaient pas bénéficié.

En effet, le fait de voir un intérêt dans les associations a poussé les femmes associées à vouloir intégrer ou aider les autres dans le mouvement. Les premières femmes sensibilisées sont allées à leur tour expliquer aux autres ce qui venait d'être expliqué par les responsables, en témoignent les propos des femmes de cette 2è catégorie.

"Abandi bakenyezi bari bavyumvise baciye baza baradukebura, batubwira ko haje amashirahamwe yo guteza imbere abakenyezi; bati none ni mujemwo namwe. Ababishoboye

barayagiyemwo, abandi barareka, ariko twebwe twaciye twiyandikisha, twumva bitunezereye".

C'est-à-dire

"Les autres femmes qui avaient entendu ça sont venues nous faire un coup d'oeil, en nous disant que des associations pour la promotion de la femme sont venues, qu'il fallait y adhérer. Celles qui l'ont pu y ont adhéré, les autres non, mais nous, nous nous sommes faites inscrire, nous sentions que ça nous plaisait".

Nous constatons que les femmes qui avaient pris contact avec les responsables ont directement songé à leurs voisines et sont allées les chercher pour leur en parler.

D'autres propos ont montré que les femmes ont aussi à leur tour stimulé leurs amies. Ainsi, les propos de la plupart des femmes en disent davantage.

"Abagenzi baraje baratubarira ko haje ishirahamwe ritanga ingurane, bati none ingo turijemwo. Duca tubaza abashingantahe bacu, turabasigurira ingene batubariye, baca baratwemerera turajamwo kuko nabo nyene barabona ko bifise akamaro".

C'est-à-dire:

"Les amies sont venues nous dire qu'il est venu une association qui octroie des crédits et nous ont demandé d'y adhérer. Nous en avons demandé à nos maris, nous leur avons expliqué ce dont on nous avait parlé et ils nous ont permis d'adhérer, parce qu'eux aussi voyaient que ça avait un intérêt".

Nous pourrions penser que ce fait d'octroyer des crédits peut avoir été à l'origine de l'adhésion. Ainsi, nous constatons que les femmes ont adhéré aux associations parce qu'elles y

voyaient un intérêt, ce qui nous pousserait à poser justement la question de savoir quel était cet intérêt perçu à travers les associations.

Cette question nous amène à aborder l'autre sous-thème en rapport avec les attentes de ces femmes avant d'adhérer aux associations, parce que nous remarquons que beaucoup ont souligné qu'elles visaient un certain intérêt et nous constatons que les premières associations ont fait tache d'huile chez d'autres femmes.

I.3. Les attentes initiales

Le tableau ci-après nous montre ce que chaque femme espérait gagner de l'association avant même d'y adhérer.

Tableau n° 5 : Tableau indiquant les attentes des femmes au départ

Attentes	Fréquences	Pourcentage
1. Le plaisir d'être avec les autres femmes	12	20,0 %
2. L'auto- développement de la femme	32	53,3 %
3. Augmentation du revenu familial	18	30,0 %
4. La formation de la femme	11	18,3 %
5. Imprécis	13	21,7 %

N.B. : L'effectif total dépasse l'échantillon parce qu'une interviewée pouvait donner plus d'une réponse.

A travers le tableau ci-dessus sont présentées les raisons de l'adhésion aux associations, les fréquences selon lesquelles elles apparaissent dans l'interview par rapport à l'échantillon. Comme les chiffres à eux seuls ne livrent pas des informations complètes, nous allons les commenter dans l'ordre adopté dans le tableau en nous référant à la réalité de la femme burundaise du milieu rural.

Nous remarquons dans le tableau que ce soit par la sensibilisation ou par l'entraînement par les autres, les femmes ont adhéré aux associations avec un espoir de pouvoir gagner quelque chose.

Nous constatons que 12 femmes sur 60 interviewées, soit 20% des femmes associées ont adhéré aux associations pour y chercher un dialogue, pour être avec les autres; 32 femmes sur 60, soit 53,3% ont adhéré aux associations pour y chercher l'auto-développement de la femme; 18 femmes sur 60, soit 30% des femmes associées visaient l'augmentation du revenu familial; pour 11 femmes sur 60, soit 18,3% des femmes, l'adhésion aux associations répondait au besoin de formation de la femme tandis que pour 13 femmes sur 60, soit 21,7%, l'adhésion est poussée par un certain intérêt non encore précisé.

I.3.1. Le plaisir d'être avec les autres femmes

Nous lisons dans le tableau que pour 12 femmes sur 60, soit 20% des femmes associées, l'adhésion aux associations était une occasion de pouvoir se mettre avec les autres.

ESTHER VILAR, dans son ouvrage, Pour une nouvelle virilité, souligne que la femme au foyer souffre de pas mal de maux, entre autres "l'ennui, la solitude, la frustration spirituelle etc.."([1]).

[1] VILAR, E., Pour une nouvelle virilité, Editions Albin Michel et Esther Vilar, 1977, p. 46.

Si la femme va dans les associations, ça serait donc pour essayer de briser ces maux en rencontrant les autres avec qui elle peut discuter.

Sans aller trop loin, laissons nos interviewées expliquer elles-mêmes cette position.

> "Muko ndarijamwo, ica mbere nabona nokwunguka cari ikiyago ca bene wacu, tukayaga, tukongera tukaronka inguvu zo gukorera hamwe, kuko harya ubugirigiri bugira babiri".

C'est-à-dire,

> "Pour y adhérer, la première chose que j'allais gagner était le dialogue avec mes voisines, échanger et ainsi pouvoir conjuguer nos forces car l'union fait la force".

A travers les propos de ces femmes, nous constatons que le plaisir d'être ensemble n'est pas seulement traduit en termes de dialogue, mais aussi ces femmes veulent avoir plus de force pour travailler beaucoup. La femme qui passe toute la journée à travailler seule voudrait bien se mettre avec les autres pour être plus rentable.

Les autres propos nous montrent que la femme veut plus d'épanouissement par le fait d'être avec les autres. Ainsi par exemple,

> "urabona umukenyezi yamye ari umunyakigo, nta vyiyumviro aheza ngo aronke vyinshi vyomuteza imbere. Jewe nabona rero ko turi kumwe n'abagenzi twoyaga tukumvikana, tukahumvira n'ivyo tutari tuzi, tukumva ko turyohewe"

C'est-à-dire,

"Tu vois! La femme a été toujours celle à qui incombe les travaux de l'arrière-cour. Avec cela, elle ne peut pas avoir beaucoup d'idées pour lui faire progresser. Moi je voyais donc que, étant avec les autres amies, nous pourrions échanger et entendre ce qu'on ne savait pas, et nous sentons que nous nous épanouissons".

L'idée d'un dialogue enrichissant a été le mobile de l'adhésion aux associations comme cela ressort à travers ces propos. Pour ces femmes alors, l'adhésion aux associations est une occasion de sortir du cadre familial, de se faire des amies afin de s'ouvrir les horizons par des échanges et des discussions. L'adhésion aux associations est donc une sorte d'épanouissement social de la femme.

I.3.2. L'auto-développement de la femme

Le tableau nous montre que pour 32 femmes sur 60, soit 53,3% des femmes associées, l'adhésion aux associations répondait au besoin d'auto-développement. L'on pourrait se demander alors pourquoi cette relative prédominance de cette opinion.

En effet, il n'est pas étonnant que la femme du milieu rural, en grande partie moins nantie et victime d'une dépendance économique aspire plus à l'auto-développement. Cette dépendance économique dont elle souffre est un fardeau lourd dont elle veut se débarrasser, en témoignent les quelques propos de nos enquêtées;

"Twarabona ko iryo shirahamwe rigiye kutugirira akamaro. Nka jewe nagomba ko noronka udufaranga ntarinze kuyàsaba umugabo, nkayakoresha ico noba nifuza jewe nyene, nkiteza imbere".

C'est-à-dire,

"Nous voyions qu'il allait y avoir un intérêt dans les associations. Par exemple, moi je voulais avoir un peu d'argent sans devoir en demander à mon mari, pour en utiliser dans mes propres besoins et me développer".

Dans notre partie théorique, nous avions souligné que la femme du milieu rural reste au stade où ses dépenses sont assurées par son mari avec toutes les frustrations que cela peut occasionner surtout quand l'homme juge inopportunes ces dépenses. Dans cet extrait, il ressort que la femme veut plus de liberté financière. Les autres propos continuent à éclaircir cette position. Ainsi,

"Urabona inarugo ni we akunda kubona udukenewe mu nzu. Jewe rero nabona ko noshobora kwigurira agasabuni, agasahani, eka mbere nkigurira n'agahuzu, umugabo akabona ko na jewe mfise ico nimariye".

C'est-à-dire,

"Tu vois, c'est surtout la femme qui constate les besoins de la maison. Moi je voyais que je pourrais m'acheter du savon, de l'assiette, même des habits; comme ça mon mari pourrait voir que je vaux quelque chose".

Nous constatons dans les propos ci-dessus que la femme veut un auto-développement non seulement pour pouvoir satisfaire elle-même les besoins domestiques mais aussi pour s'approuver. Pour le reste, la femme semble montrer que tant qu'elle ne peut pas disposer de moyens financiers, elle se croit un vaurien dans la famille. Ainsi par exemple,

"Hari aho umwana arwara, canke na wewe nyene, canke hakaba impanuka mu muryango. Umugabo adafise ayo mafaranga, n'uwo ugiye kuyasaba ntayaguhe. Ayo mashirahamwe tuyumvise

twaciye twiruka kuko twabona ko agiye gufasha inarugo akaronka nawe ico yikorako"

C'est-à-dire,

"Des fois, un enfant peut tomber malade ou même la femme, ou un autre incident peut surgir alors que le mari n'a pas d'argent. Même quand on va en demander à une autre personne, elle vous en refuse. Après avoir entendu parler de ces associations, nous sommes accourues vers elles car nous voyions qu'elles allaient épauler la femme qui pouvait désormais avoir quelque chose à laquelle elle peut faire recours".

Nous constatons que l'adhésion aux associations répond à un besoin impérieux. La femme y trouve un moyen d'accéder à une autonomie financière, de s'approuver et de se montrer utile dans la famille.

Cet état de choses est lié au statut socio-économique de la femme. En effet, quand on disait que la femme était comme un enfant, cette première trouve dans les associations un moyen d'être plus considérée. Ceci est d'autant plus nécessaire que la femme rurale ne jouit pas du fruit de son travail. A ce propos, elle nous semble être consciente de plus en plus et voudrait bien dépasser ce stade. La femme veut être plus qu'elle n'est et moins dépendante, et comme le souligne le FNUAP,

"un revenu indépendant rendrait les femmes moins dépendantes de leur mari et des enfants et réduirait leurs besoins, à compter sur leurs fils pour la vieillesse"(2).

2 FNUAP, Investir dans les femmes, objectifs des années 90, p. 25.

Ceci est tant valable pour les femmes jeunes que pour les vieilles qui, l'a-t-on constaté, sont aussi nombreuses dans les associations.

I.3.3. L'augmentation du revenu familial

Nous lisons dans le tableau portant sur les attentes, que 18 femmes sur 60, soit 30% des femmes associées ont adhéré aux associations pour augmenter le revenu familial.

Même si nous avions constaté que la plupart des femmes ont adhéré aux associations pour atteindre une autonomie financière, les 30% nous montrent que celle-ci pourrait aider la femme à épauler son mari ou sa famille. Ainsi les femmes nous ont souligné que les associations leur permettront d'envoyer les enfants à l'école, de les faire soigner ou se procurer d'autres biens nécessaires à la famille, en témoignent les propos qui sont revenus le plus souvent dans les dires de presque toutes les femmes qui ont souligné cet indicateur:

> "Amashirahamwe twabona ko agiye kudufasha tukiteza imbere twebwe ba inarugo, kugira tugire ico twunguye abashingantahe, ingo zacu. Tugashobora gukora udukorwa tumwe tumwe, nawe umushingantahe agashobora kurangura iyindi migambi nk'ukwubaka inzu nziza, canke n'iyindi igoye;
>
> C'est-à-dire,
>
> "Nous voyions que les associations allaient développer les femmes, pour pouvoir épauler nos maris, nos familles. Nous pourrions ainsi accomplir certaines tâches et le mari pourrait en accomplir d'autres plus difficiles comme la construction d'une maison décente et autres tâches encore".

Nous constatons donc que pour ces femmes comme pour d'autres du milieu rural, vouloir une autonomie financière ne se réduit pas à une indépendance totale, mais plutôt à une décharge pour

leurs maris, pour leurs familles. Ces derniers peuvent alors évoluer dans d'autres affaires un peu plus difficiles comme les femmes l'ont elles-mêmes souligné.

Ceci nous montre combien la femme du milieu rural est non seulement consciente de son statut socio-économique mais perçoit l'impact de ce dernier sur l'évolution de la famille. En effet, pour elle, ce statut expose sa famille à un développement mutilé. Elle veut donc renoncer à ce danger en se prêtant à tout projet venant pour les développer.

I.3.4. La formation de la femme

Nous avons constaté que 11 femmes sur 60, soit 18,3% des femmes associées ont adhéré aux associations dans la perspective d'y chercher une formation.

Plus d'un pourraient se demander quel genre de formation ces femmes voulaient obtenir à travers les associations. A ce propos, les récits de ces femmes en disent davantage.

"Twabona ko tuzohigira ibitari bike, tukamenya ubwenge bwinshi"

C'est-à-dire

"Nous voyions que nous allions étudier beaucoup de choses et acquérir beaucoup de connaissances".

Nous constatons que certaines femmes ne sont pas précises à ce point, mais que l'idée générale de la formation reste toujours là. Néanmoins, d'autres semblent préciser le genre, le contenu de cette formation.

Ainsi:

"Baraje baratwigisha, baratwereka amafoto y'abandi bapfasoni bagiye mu mashirahamwe menshi.

Twarabona abarima kijambere, abajisha, abadandaza, eka udukorwa twinshi. Duca tujamwo kuko twabona ko ivyo vyose tugiye kubimenya, tugaca ubwenge".

C'est-à-dire:

"On est venu nous enseigner, on nous a montré des photos d'autres femmes associées. Nous avons vu qu'elles cultivaient, faisaient la vannerie, le commerce, beaucoup d'autres petits travaux. Et nous y avons adhéré parce que nous voyions que nous allions savoir tout ça et devenir intelligentes".

Cet extrait nous montre que la femme voulait apprendre les méthodes courantes et modernes en agriculture, commerce et d'autres activités. Si la femme trouve dans les associations un moyen d'accéder à toutes ces méthodes, c'est que son statut social ne lui permet pas de les acquérir autrement. En effet, nous l'avions précisé dans le statut social de la femme dans le milieu traditionnel et quelquefois dans le milieu rural, la femme n'a pas le temps de participer aux campagnes de sensibilisation pour de nouvelles méthodes et l'homme se fait souvent son interlocuteur.

Donc, en adhérant aux associations, la femme trouve un moyen de rompre avec cette habitude.

Nous avons aussi trouvé qu'une formation pouvait s'obtenir par le contact avec les autres femmes comme plusieurs récits nous l'ont révélé.

"Twabona ko tuzoyaga n'abandi, tukigishanya, uwuzi aka akakabwira abandi. Urabona abo turi kumwe barimwo abakubitiye mw'ishure, botwunganira bakatwereka ico tutazi ari mu vyo kudandaza, kurima kijambere... eka mbere n'abo batwigisha bari baje kubidufashamwo, n'uwutagiye mw'ishure akabimenya".

C'est-à-dire,

"Nous voyions que nous pourrions causer avec les autres, échanger, celle qui connaît telle pratique pourrait la transmettre aux autres.
Tu vois, quelques-unes de celles avec lesquelles nous sommes ont été à l'école, elles pourraient nous épauler en nous montrant ce que nous ne savons pas, que ce soit en commerce, en agriculture moderne... Même celles qui nous encadrent pourraient nous y aider, et même si on n'est pas allé à l'école, on pourrait connaître les différentes pratiques".

Nous venons de nous rendre compte que pour cet indicateur, le premier, à savoir le plaisir d'être avec les autres, lui sert de réseau d'information et de formation. Si donc les femmes ont souligné la nécessité de se mettre avec les autres pour s'ouvrir les horizons, nous pourrions penser que l'une des raisons était cette diversification d'informations.

I.3.5. Imprécis

Nous avons trouvé que pour 13 femmes sur 60, soit 21,7% des femmes associées, l'adhésion aux associations répondait à un espoir d'avoir un intérêt, mais celui-ci n'est pas précisé. Ainsi des réponses imprécises comme:

"Jewe nta gitomoye nabona, ariko nari ngiye ngo ngeze ndabe, mbona ko hoshobora kuba akunguko".

C'est-à-dire:

"Moi je ne voyais rien de précis, mais j'allais m'y essayer, je voyais qu'il pouvait y avoir un intérêt.

Pour les autres femmes, cette question a semblé provoquer des blocages. C'est ainsi que nous avons eu des réponses courtes

comme "nous allions gagner", "nous allions nous y essayer", "nous voyions qu'il y avait un intérêt quelconque".

Nous pensons que de telles réponses sont le résultat d'une non participation aux réunions de sensibilisation. Alors que celles qui les ont suivies peuvent avoir bénéficié des motivations, une femme qui n'est pas allée aux réunions peut entendre parler d'une association qui va épauler, développer les femmes et y adhérer sans même chercher des explications. Ceci est peut-être dû à la prise de conscience des femmes de leur situation. Sitôt qu'un projet qui prétend les tirer de leur situation arrive, elles réagissent rapidement.

Néanmoins, pour toutes ces réponses imprécises, nous constatons un espoir qui plane dans les coeurs de ces femmes qui sont sûres de gagner quelque chose quoiqu'imprécise.

Conclusion sur le sous-chapitre

Comme ces propos d'une des femmes interviewées:

"mu bisanzwe umuntu aja mu kintu yiyumvira ko harimwo inyungu",

Ce qui veut dire:

"En général on adhère à quelque chose parce qu'on pense à un certain intérêt".

Nous venons de constater que l'adhésion aux associations a été dictée par beaucoup d'attentes du côté des femmes. Même imprécise, nous avons pu voir que les femmes ont adhéré aux associations dans l'attente d'un intérêt quelconque.

Nous avons aussi pu constater que, sauf pour le dernier indicateur, telle attente n'exclut pas telle autre et nous avons pu déceler certaines liaisons entre les attentes pour une même personne. C'est-à-dire que pour telle femme par exemple,

l'adhésion aux associations répond au besoin d'une autonomie financière mais cette dernière va lui permettre de pouvoir épauler son mari.

Ceci ne nous semble pas étonnant dans la mesure où la femme qui a déjà un foyer songe le plus souvent à ses problèmes certes mais aussi aux problèmes du foyer. Nous avons constaté qu'une femme peut avoir plus d'une attente, ce qui nous pousse peut-être à affirmer cette conscience qui grandit chez les femmes et qui leur fait comprendre leurs lacunes en formation, en information et leurs besoins d'autonomie qui sont apparemment parmi les grands maux dont souffre la femme, surtout celle du milieu rural.

Nous pourrions affirmer aussi que les attentes portées aux associations avant l'adhésion sont positives pour les femmes car ces premières sont susceptibles de libérer la femme en lui procurant l'information, la formation mais aussi et surtout l'autonomie financière.

Si nous regardons à travers les diverses attentes, nous dégageons une relative prédominance de cette dernière attente. En effet, nous avons trouvé que 53,3% des sujets aspirent à une autonomie surtout financière. Nous pensons que la différence de plus de 20% par rapport aux autres indicateurs est significative pour expliquer cet écart entre ces derniers.

Nous pensons que ce constat peut être normal quand nous savons que la dépendance matérielle est un handicap à l'épanouissement de l'homme. Aussi la femme serait-elle plus libre dans des entreprises, dans ses mouvements quand elle n'attend pas tout de son mari ou de quelqu'un d'autre.

I.4. Les affinités liant les femmes associées

Le tableau suivant nous montre les choix opérés par les femmes pour telle ou telle association. Ce sous-thème constitue un point important pour la compréhension de la force des

associations, du degré de cohésion des membres. Ainsi, se sont associées les femmes qui:

Tableau n° 6 : Tableau indiquant les affinités liant les femmes associées au départ.

Critères de choix	Fréquences	Pourcentage
1. S'entendaient déjà	38	63,3 %
2. Vivaient sur une même colline	29	48,3 %
3. Se sont constituées spontanément mais avec une certaine connaissance	19	31,7 %

N.B. : Le nombre excède l'échantillon car une femme pouvait donner plus d'une réponse en même temps.

A la lecture du tableau, nous constatons que principalement les femmes qui se sont associées sont celles qui s'entendaient déjà. En effet, 38 femmes sur 60, soit 63,3% des femmes associées ont souligné cet indicateur; 29 femmes sur 60, soit 48,3% des femmes se sont associées aux femmes avec lesquelles elles habitent. 19 femmes sur 60, soit 31,7% des femmes se sont constituées spontanément mais sur une certaine connaissance.

Avant même d'analyser ou d'interpréter chaque indicateur, nous constatons qu'une connaissance préalable a dicté l'association de telle femme avec telle autre.

Nous constatons que principalement, les femmes qui sont associées s'entendaient déjà. Nous pensons que cette position se révèle normale dans la mesure où, si les femmes visent un travail rentable, il faut qu'il y ait une entente préalable. Une confiance réciproque permettrait à chaque femme de travailler à l'aise.

Voyons maintenant comment la plupart des interviewées expliquent cette position:

"Urabona igikorwa c'ishirahamwe kiragoye, twatoranye n'abo dusanzwe turi abagenzi, twizigiye, dusanzwe twumvikana".

C'est-à-dire:

"Tu vois, le travail en association est difficile, nous nous sommes associées avec celles qui sont déjà amies, en qui nous avons confiance, avec qui on s'entendait déjà".

Nous voyons que les femmes avant de s'associer ont fait toute une préparation pour rendre le travail en association agréable, qu'elles voulaient travailler dans l'entente. Nous pensons que ce fait de choisir les femmes avec qui on s'entend déjà est dicté par le besoin pour chaque femme de s'associer avec qui elle pourra échanger en cas de problèmes et qui pourrait bien la comprendre. C'est aussi une façon de limiter des malentendus qui peuvent surgir d'un moment à l'autre, ou si cela arrive, cette entente préalable permettrait la résolution du problème.

Nous constatons aussi que les femmes préfèrent s'associer aux autres avec qui elles habitent.

Pour cet indicateur, nous pensons que les femmes, en préférant celles qui sont de la même colline, ont voulu faciliter la communication. En effet, il est plus facile de donner une information aux autres avec qui on est habituellement ensemble.

Ceci serait aussi dû au fait que quand une femme s'absente ou a un autre problème, il lui est facile d'avertir ses amies comme l'ont fait remarquer la plupart des femmes qui ont cité cet indicateur quand elles ont dit qu'elles ont voulu s'associer aux femmes de leur entourage parce que ça allait leur permettre de communiquer leur indisponibilité et d'épargner aux autres d'attendre quelqu'une qui serait éventuellement empêchée.

Enfin, nous remarquons que quelques femmes se sont associées spontanément après avoir entendu parler des associations. C'est le cas par exemple des femmes qui étaient dans les réunions de sensibilisation et qui ont été vite intéressées par les informations et ont voulu s'associer vite, mais là aussi elles nous ont précisé que les choix spontanés se sont orientés vers des femmes dont les connaissances étaient plus prononcées.

L'une des causes qui a été citée, et qui aurait précipité les femmes à s'associer spontanément a été l'octroi des crédits. En effet, les femmes ont voulu profiter des crédits et ceci parmi les premières qui devraient en bénéficier.

Pour ce sous-thème, nous trouvons que les femmes ne se sont pas mises ensemble au hasard, et comme elles l'ont elles-mêmes indiqué, pour bien travailler ensemble, il faut une connaissance préalable. Ceci nous permet de dire que les associées elles-mêmes voient que cette structure est susceptible de favoriser un travail sain.

Conclusion sur le premier chapitre

Nous venons de nous donner un schéma général de la structure des associations au départ et des attentes initiales. Nous aurions constaté que le nombre de membres est fixé au départ par les responsables pour permettre un travail aisé. Les activités exercées dans les associations sont pour la plupart familières, ce qui est une façon de permettre aux femmes de ne pas faire des tâtonnements dans leurs débuts.

Nous avons constaté qu'au départ, les associations ont bénéficié des crédits pour leur permettre de démarrer avec les activités.

L'analyse de la structure a porté aussi sur les formes d'adhésion aux associations et aux critères de choix des partenaires. Pour ce dernier cas, nous avons montré qu'une connaissance préalable a dicté le choix de telle ou telle femme avec qui il fallait s'associer. Pour le cas des formes d'adhésion, nous avons remarqué que les femmes se sont associées après la sensibilisation et que les autres ont été entraînées par les premières. On a constaté que les femmes ont répondu à l'appel des responsables et pour nous, cette réponse n'a pas été gratuite quand on se rend compte des attentes portées aux associations.

Ainsi, pour ce sous-chapitre, nous concluons provisoirement que cette structure est susceptible de maintenir les femmes attachées aux associations, si du moins le reste de ces dernières marche bien.

Nous allons donc analyser d'autres points susceptibles de maintenir en vie les associations en commençant par leur organisation.

Chap. II : LES FORCES D'ADHESION RELATIVES A L'ORGANISATION DANS LES ASSOCIATIONS

En partant du fait que l'organisation de toute entreprise est déterminante pour sa réussite ou son échec, nous allons essayer de voir si l'organisation des associations féminines génératrices des revenus peut permettre aux femmes de continuer à se pencher sur les activités des associations.

Pour essayer de comprendre cette structure, nous avons subdivisé le chapitre en cinq sous-chapitres.

II.1. De l'existence et du choix des responsables

II.1.1. De l'existence des responsables

A la question de savoir si les associations ont élu des responsables, nous avons trouvé des réponses unanimes. En effet, chaque association a pris soin dès le départ d'organiser les élections des responsables et chaque femme a exprimé son choix selon ses critères.

II.1.2. Critères de choix des responsables

Tableau n° 7 : Tableau indiquant les critères de choix des responsables

Critères de choix	Fréquences	Pourcentage
1. Sait lire et écrire	27	45 %
2. Initiatrice de l'association	19	31,7 %
3. Confiance en elle	18	30,0 %
4. La plus âgée	7	11,7 %

N.B. : Le nombre dépasse l'échantillon car nous avons trouvé qu'une femme pouvait élire une autre pour plus d'une qualité.

Nous lisons dans le tableau que pour 27 femmes sur 60, soit 45% des femmes associées, les femmes à élire pour des responsables sont celles qui savent lire et écrire; pour 19 femmes sur 60, soit 31,7% des femmes associées, les femmes qui ont émis les premières l'idée de se mettre en association sont celles-là qu'il faut faire des responsables; pour 18 femmes sur 60, soit 30% des femmes associées, le choix des responsables est dicté par la confiance en celles-ci, tandis que pour 7 femmes sur 60, soit 11,7% des femmes associées, les femmes les plus âgées de l'association sont celles qu'il faut élire comme responsables.

Nous constatons que les critères de choix des responsables ne sont pas les mêmes pour toutes les femmes. En effet, telle qualité ou telle condition est appréciée différemment selon telle ou telle femme.

Ainsi, 45% des femmes associées ont élu des femmes qui savent lire et écrire. Nous pensons que dans un milieu rural où presque toutes les femmes ne savent pas lire et écrire, celles qui le savent occupent des places privilégiées car assimilées à des intelligentes. Et donc pour ces femmes qui ont évoqué cet indicateur, celui-ci constitue une garantie à la bonne marche de l'association surtout en ce qui touche ses ressources, mais aussi en ce qui concerne la représentation et les rapports de l'association. C'est ainsi que pour les femmes qui ont avancé cet argument, le contrôle sérieux, les signatures éventuelles, l'épargne ont été à la base de ce choix.

Les femmes élisent aussi comme responsables les femmes qui ont émis pour la première fois l'idée de se mettre en association après la sensibilisation. Ce choix se justifie dans la mesure où celles qui proposent aux autres de se mettre ensemble sont aussi celles qui font les premiers contacts avec les responsables du projet. Et pour les associées, au lieu de choisir une autre, elles préfèrent garder celle-là parce que, disent-elles, elle est habituée à parler aux responsables.

Le troisième choix est dirigé vers les femmes en qui on a confiance. L'on pourrait se demander de quelle confiance parlent ces femmes. Les qualificatifs évoqués par celles qui ont cité cet indicateur nous le montrent. Ainsi, "azi kuvuga", "aritonda", "yari asanzwe ari umukomite mu muhari wa UFB", "tubona ko yoshobora kuduserukira bitamugoye", respectivement "sait parler", "calme", "membre du comité de l'UFB", "apte à nous représenter sans problèmes" sont des qualités qui traduisent cette confiance. Pour les femmes qui étaient membres du comité de l'UFB, nous soulignerons qu'elles sont les plus privilégiées dans ces choix car elles sont habituées à représenter les autres.

Enfin, le dernier critère qui a été révélé est l'âge des femmes. Ce critère rejoint l'option courante selon laquelle les personnes les plus âgées sont aussi les plus sages et dignes de respect. Donc, si certaines femmes ont élu les femmes les plus âgées, c'est surtout à cause du respect que les autres femmes doivent avoir envers ces premières.

> Ainsi, "twabonye abakuze ari nk'abavyeyi bacu, boduhanura tukumva".
>
> C'est-à-dire,
>
> "Nous avons considéré que les adultes sont comme nos parents, qu'elles pourraient ainsi nous donner des conseils, et nous pourrions leur obéir".

Dans tous les cas, nous remarquons que, que ce soit parce que telle sait lire et écrire, telle est initiatrice, telle est plus âgée ou en telle on a confiance -l'essentiel étant que chaque femme s'est choisi une responsable et selon tel ou tel choix- les femmes ont confiance en leurs responsables.

Pour ce qui suit, nous allons voir les attributions de ces responsables.

II.1.3. Rôles des responsables

Tableau n° 8 : Tableau indiquant le rôle des responsables

Rôles	Fréquences	Pourcentage
1. Représentent l'association auprès des responsables du projet ou des autorités	37	61,7 %
2. Conseillent, incitent les autres femmes à travailler	24	40 %
3. Rien de spécial, nous travaillons ensemble	22	36,7 %

N.B. : Le nombre dépasse l'échantillon parce qu'une femme pouvait avancer deux ou plus de deux arguments.

De ce tableau, il ressort que les responsables des associations parlent pour ces dernières auprès des responsables; conseillent, incitent les autres femmes à travailler mais aussi pour 36,7% des femmes associées, les responsables n'ont pas d'attributions fixes; elles travaillent comme les autres femmes.

Le tableau montre que, pour la plupart des femmes (61,7%) les responsables sont là pour représenter les autres auprès des encadreurs des associations.

Ceci se fait surtout quand il y a des réunions avec les encadreurs au chef-lieu de la commune, et qu'on a appelé un membre de l'association. La plupart du temps, c'est la responsable qui se présente comme nous avons vu que les différentes qualités l'y préparent. Il arrive aussi que les associations aient besoin des encadreurs pour telle ou telle

question et c'est la responsable qui se présente pour en parler comme les femmes nous l'ont souligné:

> "Hari aho tugira ingorane mw'ishirahamwe, hanyuma tugakenera abakuru bacu ngo tuzibature. Duca dutuma umukuru w'ishirahamwe akaja kubivuga kuko ari we yobimenya neza".
>
> C'est-à-dire,
>
> "Il arrive que nous ayons un problème dans l'association et que nous ayons besoin des responsables pour en parler. Nous envoyons notre responsable parce que c'est elle qui peut savoir comment le dire".

Ces propos nous montrent que le fait d'envoyer les responsables est le résultat d'une confiance en ces dernières. En effet, cet indicateur rejoint les qualités ou les critères de choix que les femmes avaient avancés pour avoir choisi telle ou telle responsable.

Nous constatons aussi que les responsables incitent, conseillent les autres femmes pour travailler. Il arrive que telle ou telle femme présente un relâchement et c'est donc à la responsable qu'incombe le devoir de la remettre à la raison, de lui faire des remarques. Ceci fait aussi preuve de la confiance et du respect envers les responsables; elles seules capables de donner des remarques et être bien entendues.

Pour les autres femmes, 36,7%, il n'y a pas de rôle spécifique à la responsable, celle-ci porte seulement ce statut et intervient seulement en cas de besoin. Qu'en est-il en réalité? Cette idée serait-elle contraire aux deux premières?

Les femmes nous ont expliqué cette position. En effet, les responsables portent ce nom mais pour le premier indicateur par exemple, elle peut aller représenter l'association comme elle peut déléguer une autre femme. Pour l'autre indicateur, les

femmes nous ont expliqué que même si la responsable est là pour conseiller, elle n'est pas la seule à le faire, les autres peuvent aussi le faire parce que tout le monde est "responsable" selon les propos de la plupart de ces femmes.

Ceci nous montre que ce troisième indicateur ne vient pas pour nier les autres mais pour montrer combien les membres de l'association s'entendent, se sentent toutes concernées malgré la présence des responsables.

Nous tenons aussi à souligner que ces attributions peuvent varier d'une association à une autre. C'est ainsi que dans telle association, sauf en cas d'un empêchement majeur, la responsable semble être la seule qui peut par exemple représenter les autres, tandis que dans telle autre association, n'importe qui peut y aller. Par ailleurs, pour ce dernier cas, comme la responsable travaille avec les autres, il serait égoïste de vouloir laisser le travail seulement aux autres chaquefois qu'il y a une réunion, selon les propos de certaines femmes.

Dans tous les cas, nous constatons un degré d'organisation susceptible de permettre un travail sain. En effet, nous constatons qu'il y a entente entre la responsable et les autres membres de l'association.

Nous constatons aussi que les responsables ne se comportent pas en autoritaires mais sont confiantes les unes aux autres. Ceci permettrait à toutes les femmes de se sentir unies, solidaires et concernées par le travail en association et de rester attachées à cette dernière.

II.2. Du règlement d'ordre intérieur des associations

A la question de savoir si les associations ont des règlements d'ordre intérieur, nous avons trouvé que chacune a élaboré elle-même un règlement.

Celui-ci est une série de conventions orales relatives à l'organisation du travail en association.

Le contenu de ce règlement est presque le même dans les associations comme l'ont souligné la plupart des femmes:

> "Twarategekanije ingene dukora mw'ishirahamwe: imisi yo gukora, amasaha; tukamenya ingene uwasivye yoriha canke ntarihe dufatiye ku catumye asiba".

C'est-à-dire:

> "Nous avons prévu la façon de travailler en association: les jours de travail, la durée de travail; nous savons comment celle qui s'absente paye et ne paye pas selon le motif de son absence".

A travers ces propos, nous constatons que le travail en association est réglementé et que les femmes elles mêmes ont élaboré ce règlement. Ce dernier point explique peut-être pourquoi à la question de savoir si toutes les femmes suivent ce règlement, nous avons reçu des réponses positives comme le prouvent les récits y relatifs qui montrent que les femmes sont conscientes de l'existence de ce règlement. Ainsi,

> "Iyo nsivye ndazi ko ntegerezwa kuriha ntawurinda kumpimiriza, kuko ndazi ivyo twapfunditse".

C'est-à-dire,

> "Quand je m'absente, je sais que je dois payer sans qu'on m'en impose parce que je sais ce que nous sommes convenues".

Nous concluons ce sous-chapitre en admettant que toutes les associations élaborent leur règlement d'ordre intérieur. Les femmes associées se conviennent elles-mêmes sur telle ou telle situation et nous constatons qu'elles essayent de le suivre.

Nous retrouvons en cela une organisation susceptible de provoquer un attachement aux associations. Chaque femme sait ce qui se passe dans l'association, le prévoit elle-même et donc y participe sans contrainte.

II.3. Du travail en association

La fréquence des séances de travail et des réunions

Le tableau ci-après nous montre pour chaque association, comment le travail est organisé, c'est-à-dire le nombre de séances de travail, de réunions par semaine.

Tableau n° 9 : Tableau indiquant la fréquence des séances de travail dans les associations

Nom de l'association	Activité	Nombre de séances de travail
1. Intuhurana	Agriculture	3 fois par semaine ou plus selon les besoins
2. Abahuzakiyago	Pisciculture et agriculture	2 fois par semaine pour l'agriculture 2 fois par semaine/individu pour la pisciculture
3. Abizigira	Agriculture	2 fois par semaine ou plus selon les besoins
4. Abanamarimwe	Agriculture	2 fois par semaine ou plus selon les besoins
5. Imvugakuri	Agriculture	2 fois par semaine ou plus selon les besoins
6. Twunge ubumwe	Agriculture	2 fois par semaine ou plus selon les besoins
7. Terimbere	Agriculture	2 fois par semaine
8. Abanamarimwe	Agriculture	2 - 3 fois par semaine
9. Abasangirangendo	Commerce de légumes et agriculture	- 2 fois/semaine pour le commerce - 2 fois/semaine pour l'agriculture
10. Intwari z'ubumwe	Petit commerce	2 fois par semaine et par femme
11. Ubumwe	Agriculture	2 fois par semaine

Le tableau nous montre que chaque association a sa façon d'organiser le travail mais aussi que celui-ci varie selon les activités exercées.

Pour le premier point, ça se comprend dans la mesure où chaque association a son règlement d'ordre intérieur et nous avons souligné que celui-ci est une série de conventions de travail. Pour la deuxième alternative, les activités n'ont pas les mêmes exigences et donc l'organisation doit en tenir compte.

C'est ainsi que pour les associations avec plus d'une activité, il y a des séances qui sont attribuées à telle activité et celles attribuées à d'autres.

De même pour les associations qui ont les mêmes activités, l'organisation n'est pas la même et cela suite au règlement de chaque association.

Pour l'agriculture, nous lisons dans le tableau que pour la plupart des associations, le nombre de séances peut varier selon les besoins. Qu'est-ce que cela pourrait signifier?

Les propos recueillis auprès de la plupart des femmes expliquent bien cette position. Ces premières disent que quand elles constatent qu'elles risquent d'être en retard dans la plantation ou dans la récolte, elles peuvent travailler même pendant toute une semaine. Ceci nous montre encore combien les femmes sont conscientes de leur travail et ne voudraient pas tomber en faillite suite au manque de volonté.

Quant aux séances de réunions, nous avons recueilli dans les différentes réponses qu'il n'y a pas de séances allouées aux réunions seulement. Celles-ci se font sur le terrain de travail. Pour les associations qui font un travail alternatif, les membres se rencontrent pour faire des compte-rendus et en profitent pour discuter sur tel ou tel point.

Nous considérons ceci comme une force car si les réunions se font le plus souvent comme le travail, les membres ont des informations sur ce qui se passe dans l'association et donc peuvent faire des rectifications pour tel ou tel point intéressant l'association. C'est aussi une façon de rendre les membres plus conscientes de leurs objectifs et susciter la participation.

II.4. De la participation aux activités des associations

Pour ce sous-chapitre, nous avons cherché à savoir ce que les femmes pensent de la fréquence de travail des associations et ceci par la question: trouvez-vous que les séances de travail sont trop nombreuses?, nombreuses?; suffisantes?; peu nombreuses?; insuffisantes?

Nous avons obtenu à propos le tableau ci-après.

Tableau n° 10 : Tableau indiquant l'appréciation du nombre de séances de travail pour chaque femme

Appréciation	Fréquences	Pourcentage
1. Trop nombreuses	3	5 %
2. Nombreuses	12	20 %
3. Suffisantes	39	65 %
4. Insuffisantes	6	10 %

Comme le tableau l'indique, seulement 3 femmes sur 60, soit 5% des femmes associées qualifient de trop nombreuses les séances de travail en association; 12 femmes sur 60, soit 20% des femmes

associées qualifient de nombreuses les séances de travail, 39 femmes sur 60, soit 65% les qualifient de suffisantes alors que 6 femmes sur 60, soit 10% des femmes associées les qualifient d'insuffisantes. Comment expliquer ces positions différentes?

Nous constatons que les femmes ont des perceptions différentes de ces séances de travail. Ceci se comprend dans la mesure où chacune les perçoit en fonction de sa disponibilité. Ainsi, 5% des femmes les qualifient de trop nombreuses. Il n'est pas étonnant que ces femmes le perçoivent ainsi parce qu'en général, la femme associée a d'autres préoccupations.

Nous avions souligné dans notre partie théorique que la femme du milieu rural passe toute la journée à travailler. Si donc ces femmes se plaignent, c'est que à un certain moment, il leur est difficile de pouvoir concilier les deux exigences. Alors nous pouvons nous demander pourquoi ces femmes ont adhéré aux associations.

Nous pensons que la situation socio-économique de la femme rurale la pousse à vouloir tenter d'adhérer à toute initiative visant à la libérer. Ces femmes se seraient pressées pour adhérer afin de satisfaire aux attentes portées aux associations au départ et se trouveraient maintenant dans l'ambiguïté.

Néanmoins, nous constatons que 20% des femmes associées soulignent que bien que le nombre de séances soit élevé, elles font un effort dans la participation et 65% trouvent suffisant ce nombre de séances de travail. Pour celles-ci, le temps consacré aux associations est récupéré d'une façon ou d'une autre et c'est à chaque femme de savoir comment le récupérer, déclarent-elles. De même pour celles qui donnent des explications à la qualification "nombreuses", celles-ci vont dans ce sens. Nous le retrouvons dans la plupart des récits:

"Iyo misi ni myinshi ariko umuntu wese niwe aheza akamenya ingene yiyungunganya agakora udukorwa tw'imuhira".

C'est-à-dire,

"Ces jours sont nombreux, mais chacune sait comment s'organiser pour faire les travaux domestiques".

Ceci nous pousse à dire que les femmes sont déterminées à aller jusqu'au bout en essayant de diminuer les empêchements pour continuer les activités. Les récits qui suivent montrent bien cette détermination.

"Iyo misi ni myinshi, ariko umaze kwishinga ako kazi, ntuba ukigira ngo birangoye; naho biba bikugoye urabanza ukabireka kuko uba waramaze kwishinga ibindi. Ivyo bindi rero ubanza kubona ko bigiye mu buryo".

C'est-à-dire,

"Il est vrai que ces séances de travail sont nombreuses, mais quand on s'est fixé ce travail, on ne se plaint plus; même si on a d'autres problèmes, il faut d'abord les mettre de côté car on s'est déjà engagée dans d'autres choses qu'il faut d'abord satisfaire".

Nous pensons aussi que cette détermination est liée au fait que ce sont les femmes elles-mêmes qui fixent leur règlement et donc savent ce qu'elles font. C'est ainsi que nous en trouvons d'autres qui qualifient ce nombre d'"insuffisant". Celles-ci sont donc prêtes à augmenter le nombre de séances de travail, à condition que leur objectif soit atteint.

Pour compléter et concrétiser ces propos, nous avons cherché à savoir le degré de participation des femmes dans les associations et ceci par la question: participez-vous à toutes les réunions? à toutes les séances de travail?

Le tableau nous montre la position des différentes femmes associées:

Tableau n° 11 : Tableau indiquant le degré de participation aux travaux des associations

Réponse	Fréquences	Pourcentage
1. Oui, à toutes	44	73,3 %
2. Non, je m'absente quelquefois	16	26,7 %

Nous constatons que la majorité des femmes, 44 sur 60, soit 73,3% participent à toutes les séances de travail tandis que seulement 16 sur 60, soit 26,7% s'absentent quelquefois.

Cette grande participation nous révèle encore une fois le niveau de conscience et d'engagement de la plupart des femmes associées vis-à-vis de leurs associations.

Pour celles qui ne participent pas toujours, nous ne pouvons pas leur refuser cet engagement. En effet, la plupart des récits ont montré que la femme ne s'absente pas gratuitement et qu'elle fait tout son possible pour avertir les autres. Les problèmes à la base de ces absences sont connus de toutes les autres femmes et ne causent pas tellement d'ennui à celles-ci. Ainsi par exemple,

> "Umukenyezi murazi ko yama afise ibimugora: hari aho umwana arwara, canke utundi tugorane tugashika mu rugo, agasiba; mugabo umuntu araheza akabimenyesha, kandi kenshi abagenzi biwe baramutahura".

C'est-à-dire,

"Vous savez que la femme a toujours des problèmes: il arrive qu'un enfant tombe malade ou d'autres petits incidents peuvent surgir en famille, l'empêchant de participer; mais elle tient à avertir et la plupart des fois ses amies la comprennent.

Ceci nous témoigne encore de l'entente qui règne dans les associations, liée surtout au fait que presque toutes les femmes vivent à peu près les mêmes situations et s'efforcent de comprendre quand quelques-unes s'absentent. Des problèmes aux femmes ne manquent pas, mais celles-ci tiennent à avertir, ce qui nous montre encore leur degré de détermination.

II.5. De la gestion dans les associations

A travers les associations visitées, la destination des ressources est presque semblable et a les mêmes orientations.

Premièrement, pour toutes les associations, la première idée qui revient au début est le remboursement des crédits obtenus et ceci selon les normes fixées par les projets donateurs. Nous avons constaté à ce propos une détermination sans détour de ces femmes qui affirment elles-mêmes qu'avant toute autre entreprise, il faut songer à se libérer en remboursant les crédits.

Deuxièmement, les femmes font l'épargne à la COOPEC (Coopérative d'Epargne et de Crédits) pour le compte de l'association. Notons ici que sauf pour les associations nouvellement constituées, les autres ont des comptes.

Troisièmement, les femmes conservent une somme pour la continuité des activités. Cette première est pour la plupart du temps conservée par la responsable de l'association mais sous le contrôle de tous les membres ou par une autre personne désignée par ceux-ci.

Cette somme sert dans l'achat des semences et engrais pour le cas de l'agriculture; dans les achats des articles à vendre dans le cas du commerce et pour divers besoins des associations.

Enfin, une autre partie est partagée immédiatement entre les membres des associations. Ceci est par exemple l'argent récolté après la vente des produits agricoles ou piscicoles. A ce point nous avons vu que les femmes affichent une satisfaction car pour elles, c'est une façon de se montrer utile à la famille et aux autres dans l'immédiat. Quand les femmes apportent de la nourriture, de l'argent provenant de l'association à leur famille, c'est, disent elles, un honneur à celles-ci car elles sont reconnues habituellement comme non productrices.

La plupart des récits sont parlants à ce propos:

"Iyo uronse ico uzana mu bana bagafungura, wumva ari iteka ku mupfasoni, kandi na wewe urumva ko ugize ico umaze, n'abandi bakabishima".

C'est-à-dire,

"Quand tu apportes de quoi nourrir les enfants, tu sens que c'est un honneur à la femme et on sent qu'on est utile, même les autres l'apprécient".

Nous y retrouvons une fierté de la femme qui voudrait bien montrer qu'elle peut contribuer à la bonne marche de la vie en famille.

En effet, non seulement la femme peut amener de quoi nourrir les enfants, mais aussi l'argent recueilli peut lui servir pour d'autres fins domestiques comme les soins de santé, la scolarisation des enfants etc.

Soulignons encore que pour cette question de la gestion, ce sont les femmes qui fixent les priorités, sauf pour le cas des

remboursements des crédits. Ceci est une preuve d'une organisation, d'une entente qui règne dans les associations.

Conclusion sur le chapitre II

Nous aurions constaté dans les associations une organisation susceptible de favoriser un travail rentable. En effet, les femmes sont contentes de pouvoir se choisir des responsables, se faire un règlement et organiser elles-mêmes le travail en association, mais aussi s'entendent pour ce qui est de la gestion des ressources. Ceci expliquerait peut-être la détermination que nous avons pu déceler à travers les propos de toutes les femmes de travailler pleinement pour le compte de leurs associations. Nous avons pu voir que la plupart des femmes ne trouvent pas le nombre de séances de travail - qu'elles ont d'ailleurs fixé elles-mêmes- exagéré, car disent-elles, "nous sommes déjà engagées, nous devons honorer nos engagements".

Nous trouvons que comme le chapitre premier relatif à la structure des associations et aux attentes initiales, ce chapitre traite des éléments qui constituent la force d'adhésion des femmes à leurs associations. Les femmes veulent poursuivre pour gagner encore plus.

Chap. III : LES FORCES D'ADHESION LIEES AUX AVANTAGES DEJA OBTENUS DANS LES ASSOCIATIONS

Le tableau ci-après montre les avantages que les femmes ont déjà tirés de la participation, de l'adhésion aux associations.

Tableau n° 12 : Tableau indiquant les avantages obtenus dans les associations

Les avantages	Fréquences	Pourcentage
1. Acquisition des nouvelles connaissances	54	90,0 %
2. Avantages matériels	33	55,0 %
3. Une satisfaction morale	19	31,7 %
4. Aucun avantage (*)	5	8,3 %

Comme le tableau le montre, nous avons groupé les avantages en 4 catégories et nous allons essayer de voir ce que chacun renferme.

(*) N.B. : pour ce point, les explications qui ont suivi montrent que pour ces femmes, seuls les avantages matériels comptent. Donc pour celles-ci, s'il n'y a pas de gain d'argent le reste n'est pas perçu comme avantage.

Nous constatons que 54 femmes sur 60, soit 90,0% des femmes associées affirment avoir acquis de nouvelles connaissances; 33 femmes sur 60, soit 55% des femmes associées trouvent dans les associations une satisfaction matérielle; 19 femmes sur 60, soit 31,7% y trouvent une satisfaction morale tandis que 5 femmes sur 60, soit 8,3% affirment n'avoir pas eu d'avantage à adhérer aux associations.

III.1. Acquisition de nouvelles connaissances

Comme le tableau l'indique, cette catégorie de réponse a été citée par la majorité des femmes (90%). Toutes ces femmes affirment que les associations leur ont donné l'occasion d'acquérir des connaissances. Quel peut être le type de connaissances acquises à travers ces associations?

Nous avons pris soin de demander aux femmes le genre de connaissances transmises par le biais des associations et nous avons eu quelques éclaircissements.

Comme nous l'avions souligné dans les différentes considérations sur les associations féminines génératrices de revenus, celles-ci sont implantées dans beaucoup d'autres communes du pays et nouent des relations par les voyages et les compte-rendus de différentes expériences des unes et des autres. C'est dans ce cadre que les femmes nous ont souligné que des voyages sont organisés vers d'autres provinces et communes en vue de se rendre compte du travail accompli dans les autres associations. A ce propos, les femmes semblent montrer une certaine satisfaction comme le prouvent la plupart de nos interviewées:

> "Ikintu ca mbere twahungukiye n'uko twagiye gutembera mu yandi mashirahamwe, mu zindi ntara, tukabona ico abandi bakenyezi bakora, bakagusigurira ukavayo unyuzwe ugashika ubibwira abandi".

C'est-à-dire,

"La première chose que nous avons gagnée est le fait que nous faisons des voyages dans d'autres associations, dans d'autres provinces; nous voyons ce que les autres femmes font, on nous explique et nous rentrons satisfaites, nous en parlons aux autres".

Ces propos ont été tenus par presque toutes les femmes qui ont cité cet avantage. Elles ont souligné le fait qu'elles s'organisent pour que toutes les femmes se rendent dans ces régions suite à l'entente, à l'organisation de ces associations.

Les femmes ont aussi expliqué ce qu'elles auraient vu dans ces associations. En effet, nous avions montré au départ que dans la commune Makamba, seules les activités agricoles, commerciales, piscicoles sont organisées dans les associations. Lorsque donc ces femmes se rendent dans d'autres régions, elles ont le temps d'apprendre comment les autres femmes font par exemple l'artisanat, l'élevage, la maçonnerie, etc. Ceci leur sert d'expériences et peut-être voudraient-elles s'y essayer aussi.

D'autres sources de connaissances ont été évoquées par les femmes. Elles nous ont parlé entre autres des démonstrations des techniques agro-alimentaires transmises par les responsables du projet SRD et par les responsables du projet FCP. Ainsi les femmes nous ont-elles dit que ces responsables du projet FCP viennent souvent leur apprendre comment préparer les aliments, le lait de soja pour les enfants et les associées essayent de le faire à leur tour. Elles nous ont aussi parlé des méthodes piscicoles, commerciales acquises par le biais des différentes associations de la commune.

Nous avons vu aussi que parmi les attentes des femmes vis-à-vis des associations, le plaisir d'être avec les autres occupait une place non négligeable. Nous avons pu constater que le fait

d'être avec les autres est devenu une source d'information, de transmission des connaissances car les femmes se forment mutuellement.

En conclusion, nous constatons que les associations sont de véritables centres de formation et d'information des femmes. Celles-ci sont très contentes de cet aspect comme les récits qui viennent le plus souvent l'ont révélé:

> "Urabona, twarashoboye kwiga ibintu bitari bike tutari tuzi, tugaca twizigira, tukabona ko naho tutari twarize twashoboye guca ubwenge".
>
> C'est-à-dire:
>
> "Tu vois, nous avons pu étudier beaucoup de choses que nous ne connaissions pas, nous avons ainsi espoir, nous voyons que même si nous n'avons pas été à l'école, nous sommes devenues intelligentes".

A ce point, les femmes sont très fières et comme l'adage français qui dit qu'"il vaut mieux plus tard que jamais", nous aurions vu que même un peu tard, les femmes sont parvenues à une certaine formation.

III.2. Les avantages matériels

Outre la formation, nous avons trouvé que 55% des femmes trouvent dans les associations féminines génératrices de revenus un moyen d'accéder à une satisfaction matérielle. Ceci se comprend dans la mesure où même si les associations ne procèdent pas par la commercialisation des produits, ces derniers servent à la consommation immédiate. Par ailleurs, nous avons trouvé que la plupart des associations font le commerce de ces produits et perçoivent de l'argent.

Les femmes nous ont montré le sens de cette satisfaction matérielle. Certaines sont parvenues à assurer les soins de

santé de leurs enfants ou d'elles-mêmes; à assurer la scolarité de leurs enfants; certaines se sont déjà acheté des habits ou d'autres articles ménagers. Il y en a même qui ont aidé leurs maris dans la construction des maisons décentes.

Outre ces besoins déjà satisfaits, elles nous ont souligné le fait qu'elles ont des comptes à la COOPEC, auxquelles elles peuvent faire recours quand elles en ont besoin. Quand quelque chose nous arrive, soulignent-elles, nous pourrions demander à notre associations de nous prêter une somme dans la caisse, quite à la remettre après.

Pour les femmes qui ont cité cet avantage, nous avons constaté une grande satisfaction et une grande détermination à poursuivre pour aller vers l'avant.

III.3. Une certaine satisfaction morale

Cette position se résume en une réjouissance d'appartenir aux associations et en ces termes:

> "Naho ataco woba uronse, urumva ko uryohewe n'uko uri mu bandi kandi ufise ico werekana mu bandi; turabona ko turiko turatera imbere".
>
> C'est-à-dire,
>
> "Même si on ne gagne rien, on se réjouit du fait d'être avec les autres, mais aussi du fait d'avoir quoi montrer aux autres; nous voyons que nous nous développons progressivement".

Ceci nous montre que ces femmes trouvent satisfaction de se montrer utile, de montrer qu'elles ont une certaine valeur. C'est pour elles une façon de s'approuver.

III.4. Aucun avantage

8,3% des femmes associées déclarent n'avoir rien reçu des associations. Un lecteur non avisé penserait que ces dernières n'ont rien de bénéfique. Nous avons ainsi cherché à demander à ces femmes ce que pourrait signifier ce "aucun" quand elles viennent de passer au moins une année dans l'association.

Voici ce que nous avons eu comme réponse de la part de presque toutes les 8,3%.

"Iyo ata faranga uraronka, wovuga ko wungutse? Turarindiriye twiyumvira ko tuzoteba tukahabona inyungu".

C'est-à-dire,

"Quand on n'a pas encore eu d'argent, peut-on dire qu'on a gagné? On attend et on pense qu'on va gagner".

Cette question nous est très révélatrice de ce que ces femmes appellent gain, intérêt. S'il n'y a pas de gain d'argent, il n'y a pas d'avantage selon ces femmes. Néanmoins, nous y trouvons un certain espoir de pouvoir gagner.

Nous tenons aussi à souligner que les 8,3% des femmes sont constituées par une association qui vient de passer une année et qui a eu des problèmes de récolte au départ. Elles ont récolté juste ce qu'il fallait pour rembourser le crédit en nature qu'elles avaient reçu avant le démarrage des activités.

En conclusion sur le chapitre, nous constatons qu'en général les associations sont bénéfiques aux femmes et celles-ci affichent une certaine satisfaction et même pour celles qui n'ont encore perçu d'avantage, nous venons de constater qu'elles restent confiantes.

Mais pouvons-nous affirmer que les associations ne comportent que des avantages? Ne portent-elles pas de problèmes qui pourraient handicaper l'adhésion effective? Voyons à ce propos ce qu'en disent les femmes associées.

Chap. IV : QUELQUES PROBLEMES LIES A LA PARTICIPATION AUX ASSOCIATIONS

IV.1. Les problèmes internes aux associations

Tableau n° 13 : Tableau indiquant les problèmes internes aux associations.

Problèmes	Fréquences	Pourcentage
1. Les bénéfices escomptés ne s'obtiennent pas toujours	15	25,0 %
2. Indisponibilité des membres	5	8,3 %
3. Malhonnêteté des membres	2	3,3 %

N.B. : L'effectif est inférieur à l'échantillon car seules les réponses des femmes qui ont soulevé des problèmes ont été marquées.

Le tableau montre que 15 femmes sur 60, soit 25% des femmes associées, soulignent le problème des bénéfices qui ne s'obtiennent pas comme prévus; 5 femmes sur 60, soit 8,3% des femmes soulignent l'indisponibilité des membres tandis que 2 femmes sur 60, soit 3,3% des femmes associées évoquent la malhonnêteté de certains membres.

Nous constatons que quelques problèmes internes sont évoqués par les femmes associées. Le grand problème nous semble être celui des bénéfices escomptés qui ne s'obtiennent pas toujours. Ceci nous semble normal car dans toute entreprise, il est difficile de prévoir le résultat, celui-ci pouvant être inférieur ou supérieur à celui qu'on a prévu.

Ce problème a été souligné tant du côté des agriculteurs, des commerçants que du côté des pisciculteurs. Pour ces derniers, le grand handicap semble être le cas de vol de leurs poissons dans les puits. Ainsi la récolte en souffre de temps en temps.

Pour le cas des agriculteurs, le handicap est surtout lié aux facteurs naturels comme la pluie, le soleil, tandis que pour les commerçants, les produits ne s'écoulent pas vite et les associées doivent attendre longtemps.

Toutefois, les femmes nous affirment que ces problèmes sont compréhensibles et ne peuvent pas être à la base du désintéressement de leurs activités.

L'autre problème qui a été souligné est le cas de l'indisponibilité des membres. Nous avons tenu à demander si les femmes connaissent les causes de cette indisponibilité. Pour la plupart, elle est liée au statut social de la femme: femme ménagère, reproductrice, éducatrice. En effet, les femmes qui s'absentent de temps en temps avancent les raisons des maladies des enfants, des questions urgentes qui surviennent dans leur famille et qui exigent leur recours. Apparemment les mêmes femmes qui se plaignent essayent aussi de légitimer leurs consoeurs en précisant que ces problèmes sont imprévisibles et difficiles à contourner et même si l'activité de l'association est des fois paralysée, disent-elles, nous comprenons, nous connaissons les problèmes des femmes et nous faisons de notre mieux pour faire avancer le travail.

Enfin, le problème souligné par 3,3% des femmes associés est le cas de la malhonnêteté des membres. Nous tenons à souligner que ce cas a été cité par deux femmes d'une même association, celle de Mugutu. Celle-ci a connu des problèmes suite à la malhonnêteté de leur responsable. Elle a pris l'argent de l'association et a promis de le remettre, mais les autres viennent de passer deux ans à lui en demander sans qu'elle le remette. Cette situation a failli révolter les autres qui se

sont consultées pour porter plainte aux responsables du projet. Cette association a donc décidé de remplacer la responsable et envisage sa suspension.

A part cette association, nous constatons que les problèmes évoqués sont plus d'ordre naturel qu'organisationnel. Et si nous nous référons aux deux premiers chapitres, nous pouvons affirmer que les associations ne comprennent pas beaucoup de problèmes internes ou que ceux-ci ne sont pas de nature à empêcher la continuation des activités.

IV.2. Les problèmes externes aux associations

Tableau n° 14 : Tableau indiquant les problèmes externes aux associations

Problèmes	Fréquences	Pourcentage
Mon mari m'en empêche quelquefois	3	5 %
Certaines activités domestiques sont paralysées	10	16,7 %
Mauvaise considération de l'entourage au départ	12	20 %

N.B.: L'effectif est inférieur à l'échantillon car seules les réponses des femmes qui ont soulevé des problèmes ont été mentionnées.

La lecture du tableau nous montre que 3 femmes sur 60, soit 5% des femmes associées ont des problèmes avec leurs maris qui leur empêchent la participation; 10 femmes sur 60, soit 16,7% des femmes associées évoquent les activités domestiques qui sont

paralysées et 20% des femmes associées évoquent la mauvaise considération de l'entourage au début des associations.

Ce tableau nous montre que la femme qui adhère aux associations ne manque pas de problèmes de la part de l'entourage et même de sa famille.

Les deux premiers problèmes sont en quelque sorte liés car pour ces hommes qui empêchent leurs femmes de participer, le grand motif semble être le fait que ces femmes sont considérées par certains comme ayant abandonné les travaux domestiques au profit d'un "vagabondage". Les propos des femmes nous le montrent:

> "Naho tuja mu mashirahamwe, umugore aguma afise ibimugora i muhira: abana bararwara, canke ikivi cawe kigacerwa. Kenshi rero abashingantahe baca batugirira umwikomo ngo twataye i muhira twagiye kwiyerereza".
>
> C'est-à-dire,
>
> "Même si nous adhérons aux associations, la femme a toujours des problèmes domestiques. Les enfants peuvent devenir malades ou nous pouvons avoir des retards dans les travaux champêtres. La plupart du temps, les maris nous en tiennent rigueur et disent que nous avons abandonné le domicile pour nous adonner au vagabondage".

Nous constatons que certains hommes peuvent constituer des obstacles à l'adhésion massive des femmes aux associations.

Néanmoins, nous voyons que ce problème est évoqué par une minorité des femmes et pour celles qui ne l'ont pas évoqué, nous avons cherché à prendre connaissances de leur position. Ainsi avons-nous trouvé que pour la plupart, ces activités "paralysées" sont assumées par les hommes eux-mêmes en l'absence de leurs femmes afin de leur permettre la participation effective.

Nous avons également pu recueillir que ceci est allé en progressant car au départ, les hommes avaient failli s'opposer à l'adhésion. Quand ils ont commencé à se rendre compte de l'utilité des associations, soulignent les femmes, ils ont compris et aidé même dans les activités des associations.

C'est ainsi que certains hommes peuvent aller faire soigner les enfants en l'absence de leurs femmes ou rester dans les champs quand celles-ci sont allées travailler dans les associations.

Nous pensons donc que les maris de ces 5% des femmes qui ont évoqué le premier problème sont ces hommes qui jusqu'aujourd'hui pensent que le travail domestique doit être dévolu seulement à la femme comme nous l'avons souligné dans la partie sur le statut socio-économique de la femme en milieu rural.

Pour le troisième indicateur, nous avons trouvé que l'entourage a semblé gêner l'adhésion aux associations. Pour les femmes associées, la peur du "qu'en dira-t-on" au départ a semblé bloquer la participation. Heureusement, soulignent ces femmes, l'entourage a déjà vu que nous vivons le développement et commence à nous envier en nous demandant de l'aider afin que d'autres associations naissent. Nous voyons que ce problème n'est plus posé, aujourd'hui la femme participe sans avoir peur de son entourage.

Nous aurions alors constaté que les problèmes externes ne sont pas de nature à empêcher la femme de participer. A part certains hommes qui n'ont pas encore compris que la femme doit dépasser le stade familial pour s'ouvrir les horizons, les autres sont favorables et sont prêts à aider la femme dans cette voie.

Conclusion sur le chapitre IV

Nous constatons que la femme qui participe aux associations ne manque pas de problèmes tant internes qu'externes. Pour ces derniers nous avons constaté qu'ils se sont fait sentir surtout

au début de l'adhésion et tendent à prendre fin au fur et à mesure. Pour les problèmes internes, nous avons trouvé que la plupart sont compréhensibles.

Nous avons aussi montré que pour les problèmes internes, les femmes essayent de les comprendre et de faire un effort de les contourner et de participer aux travaux des associations.

Ainsi pourrions-nous affirmer que les problèmes que connaissent les femmes ne les empêchent pas de participer pleinement aux associations.

Chap. V : PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous avons cherché à savoir ce que chaque femme associée compte faire dans l'avenir et quelles seraient les attentes portées aux associations dans le futur si jamais ces femmes continuaient à y adhérer.

A la question concernant ce que les femmes voudraient faire dans leurs associations, nous avons trouvé le tableau ci-après.

Tableau n° 15 : Tableau indiquant les activités des associations dans l'avenir

Activités à faire	Fréquences	Pourcentage
1. Continuer les mêmes activités	29	48,3 %
2. Changer d'activités ou en ajouter d'autres	18	30,0 %
3. Décider en association	13	21,7 %

Le tableau nous montre que 29 femmes sur 60, soit 48,3% des femmes associées aimeraient continuer à faire les mêmes activités; 18 femmes sur 60, soit 30% des femmes associées voudraient changer d'activités ou en ajouter d'autres, tandis que 21,7% associées ne veulent pas décider seules, attendent pour décider en association.

Nous avons souligné que les activités des associations implantées dans la commune Makamba sont les activités familières aux femmes. Si nous voyons que certaines femmes veulent continuer les mêmes activités, c'est en partie qu'elles veulent

continuer à profiter des méthodes modernes et les appliquer chez elles. C'est ainsi une façon de gagner des deux côtés. D'une part, faire ces activités dans les associations pour gagner, d'autre part, profiter des méthodes apprises pour les adopter à la maison.

Cependant, nous constatons que 30% des femmes associées veulent changer d'activités ou en ajouter d'autres. Nous avons souligné dans le chapitre relatif aux problèmes internes aux associations que ceux-ci sont surtout liés au fait que les bénéfices escomptés ne s'obtiennent pas. Si donc ces femmes veulent changer ou ajouter d'autres activités, c'est en partie pour essayer de diversifier les activités afin de gagner plus.

Par ailleurs, nous avons constaté que parmi les grands avantages liés à l'adhésion aux associations, celui des connaissances acquises occupe une place de choix. Et parmi les sources de connaissance, nous avons constaté que les femmes bénéficient des expériences des autres associations qui font d'autres activités. Si donc les femmes veulent changer ou ajouter des activités à celles qu'elles faisaient, c'est peut-être pour essayer les autres activités non courantes dans leurs associations. Elles veulent adopter les activités rencontrées dans d'autres régions. C'est ainsi une façon de vouloir appliquer ce qu'elles ont appris des autres associations.

Par exemple, nous avons montré que seules les activités qui se pratiquent dans la commune sont l'agriculture, le commerce, la pisciculture; si donc ces femmes veulent d'autres activités, elles voudraient par exemple faire l'élevage, l'artisanat, la mouture, etc.

Pour le reste des femmes, le fait de ne pas décider sur les activités futures ne signifie pas qu'il y a un manque de décision, mais comme elles nous l'ont souligné, la décision unilatérale n'a pas de sens pour des personnes associées, il faut attendre qu'elles se mettent ensemble pour décider.

Ce fait nous témoigne encore de l'entente qui règne dans les associations.

Dans tous les cas, nous voyons que les femmes ont envie de continuer à travailler.

Nous avons aussi cherché à savoir les attentes portées aux associations dans l'avenir et avons recueilli les données illustrées dans le tableau ci-après:

Tableau n° 16 : Tableau sur les attentes portées aux associations pour l'avenir

Attentes	Fréquences	Pourcentage
1. Développement de la famille	18	30 %
2. Auto-suffisance matérielle de la femme	40	66,7 %
3. Epanouissement psycho-sociale de la femme	25	41,7 %

N.B. : L'effectif dépasse l'échantillon car une interviewée pouvait donner plus d'une réponse.

Il ressort du tableau que 18 femmes sur 60, soit 30% des femmes associées comptent développer leurs familles; 40 femmes sur 60, soit 66,7% des femmes associées espèrent arriver à leur auto- suffisance matérielle tandis que 25 femmes sur 60, soit 41,7% attendent leur épanouissement psycho-social.

Nous trouvons que les mêmes attentes de départ sont portées aux associations pour le futur mais cette fois-ci il n'y a pas

d'imprécision, la femme a une vision claire de la place des associations dans sa vie.

Nous voyons que 30% des femmes associées, la même proportion que celle de départ, espèrent développer leurs familles. Tout en croyant que ces attentes sont liées aux avantages déjà obtenus, nous avions vu que dans les avantages matériels, la femme avait souligné le fait qu'elle est maintenant utile à la famille. Si donc nous voyons qu'il y en a qui espèrent développer leurs familles, c'est qu'elles ont réalisé que cela est possible.

Les autres femmes, plus nombreuses, attendent une auto-suffisance matérielle. Comme au départ, nous constatons une prédominance de cet indicateur mais cette fois-ci avec une proportion un peu plus élevée car comme nous venons de le souligner pour le premier indicateur, la femme trouve cela réalisable, en témoignent les propos de la plupart des femmes:

> "Twebwe twaramaze kubona ko ishirahamwe rifasha umukenyezi muri vyinshi, n'ubu turizigiye ko tuzoshobora kubandanya twigurira agasabuni, agahuzu tudaseze umugabo".

C'est-à-dire,

> "Nous avons déjà constaté que l'association aide beaucoup les femmes. Nous continuons à espérer que nous pourrions nous acheter du savon, des habits, sans passer par nos maris".

Pour 41,7% des femmes associées, les associations vont leur permettre d'obtenir un épanouissement psycho-social. Pour la plupart des femmes, cet épanouissement est traduit en termes de bien-être, de satisfaction morale, en termes de formation, de fierté morale. Les femmes sont presque sûres qu'elles seront à l'aise en restant dans les associations.

En conclusion sur ce chapitre, nous constatons que la femme associée n'est pas prête à lâcher; elle veut continuer à travailler que ce soit en continuant les mêmes activités, en les changeant ou en ajoutant d'autres. Les femmes nous révèlent un optimisme envers ces associations, même pour celles qui avaient déclaré n'avoir rien gagné. Pour celles-ci il faut persévérer, le gain devra venir:

> "Naho ntarabona vyinshi nungutse, ndazi ko ntegerezwa kuzokwunguka, ndavyumva mu mutima".
>
> C'est-à-dire,
>
> "Même si je n'ai pas beaucoup gagné, je sais que je devrai gagner, je le présens".

Nous voyons que les femmes sont rassurées de l'utilité des associations dans l'avenir. Elles veulent surtout aboutir à une autonomie financière, à une liberté, à un épanouissement psycho-social.

CONCLUSION GENERALE

La situation qui a longtemps prévalu pour la femme et qui l'a caractérisée sur le plan de son statut-rôle avait été le résultat d'une intériorisation liée aux systèmes de valeurs de la plupart des sociétés dont la nôtre.

Les forces du changement, surtout celle économique, ont petit à petit montré qu'il fallait briser cette intériorisation "psychologique" en montrant à la femme et à la société qu'il lui était possible d'être plus qu'elle n'avait été.

Ces forces proposent à la femme des modèles de comportement qui traduisent de nouvelles valeurs d'autonomie face au partenaire masculin, de participation sociale dans une société à transformer.

Nous constatons qu'au fur et à mesure, le statut de la femme s'améliore dans le souci de répondre à la nouvelle conjoncture socio-économique.

La femme éprouve maintenant le désir d'exercer de nouveaux rôles sociaux, extérieurs à son foyer et d'apporter sa part dans la société.

Dans notre recherche, nous avons montré que les associations féminines génératrices de revenus sont conçues pour aider justement la femme à franchir le seuil familial pour s'intégrer dans le processus de production, et à améliorer son statut socio-économique.

Convaincue que l'adhésion à une association est intéressée, motivée, nous nous sommes posée la question de savoir ce que les femmes comptent obtenir des associations. Nous avons formulé des réponses provisoires à cette question tout en prenant la femme dans le cadre familial, dans ses occupations. Ceci nous a permis de formuler l'hypothèse générale selon laquelle les attentes positives vis-à-vis des associations féminines génératrices de

revenus pousseraient la femme du milieu rural à y adhérer mais que ses obligations familiales empêcheraient sa participation.

Comme nous l'avons montré à travers le traitement des données récoltées au cours de l'enquête, les associations féminines génératrices de revenus ont trouvé une sympathie de la part de la femme du milieu rural. Les propos de la plupart des femmes ont été on ne peut plus clairs à ce sujet quand celles-ci nous ont affirmé qu'elles ont adhéré aux associations parce qu'elles voyaient ce qu'elles poursuivaient. Ces propos se sont concrétisés par la question concernant l'origine de l'adhésion. Nous avons constaté que les femmes qui ont assisté aux réunions de sensibilisation ont vite répondu à l'appel des responsables et ont essayé d'entraîner les autres. Ceci nous montre que les femmes y voyaient un certain intérêt qu'elles voulaient aussi partager avec d'autres.

Cette première partie de notre hypothèse générale a été concrétisée, opérationnalisée par les hypothèses opérationnelles que nous avions posées. Pour le prouver, il suffit de se rappeler des différentes attentes citées par les femmes avant d'adhérer aux associations et les attentes portées aux associations dans l'avenir, mais aussi se rappeler des avantages liés à l'adhésion.

Nous pouvons affirmer que nos hypothèses opérationnelles ont été confirmées car: pour la première, nous avions pensé que la femme adhère aux associations pour parvenir à une autonomie pécuniaire, et nous avons constaté que 53,3% des femmes associées l'ont approuvé au début des associations et que 66,7% l'espèrent pour l'avenir; pour la deuxième hypothèse, nous avions posé que la femme adhère pour chercher un épanouissement intellectuel et nous avons constaté que beaucoup de femmes l'ont souligné au départ et pour l'avenir des associations; pour la troisième hypothèse qui repose sur l'idée selon laquelle la femme s'intéresserait aux associations parce qu'elle envisage accroître le revenu familial, nous avons constaté que 30% des femmes l'ont souligné avant et après l'adhésion.

Ces trois hypothèses,coïncidant avec les attentes des femmes vis-à-vis des associations, nous font admettre que la première partie de notre hypothèse générale est confirmée. En effet, la femme adhère aux associations féminines génératrices de revenus parce qu'elle a des attentes positives vis-à-vis de ces associations.

Qu'en est-il de la deuxième partie de notre hypothèse générale? Les obligations familiales empêchent-elles la femme d'adhérer effectivement aux associations?

Pour répondre à cette question, nous allons analyser ce que nous avons appelé les forces d'adhésion de la femme aux associations, les problèmes qui se posent à la femme associée et enfin le niveau de participation de la femme aux activités des associations.

Nous aurions constaté que la femme qui adhère aux associations ne manque pas de problèmes dont ceux liés à son statut familial. En effet, nous avons trouvé que parmi les problèmes cités, celui des activités domestiques qui deviennent paralysées occupait une place non négligeable.

Néanmoins, après analyse de ce que nous avions appelé les forces d'adhésion, à savoir la structure des associations au départ, les attentes initiales, l'organisation dans les associations et les avantages liés à l'adhésion aux associations, nous avons constaté que la femme fait un effort dans la participation et qualifie de suffisant le nombre de séances de travail. La femme a exprimé à ce propos la vive volonté de faire tous les moyens possibles pour concilier les deux obligations, de vaincre tous les problèmes en se programmant dans ses activités. Ainsi avons-nous constaté que 73,3% des femmes associées participent toujours aux associations et pour celles qui s'absentent quelquefois, leurs explications nous ont révélé une vive détermination malgré les quelques problèmes qui pourraient surgir.

Et pour conclure sur cette deuxième partie de notre hypothèse, nous dirons que les problèmes qui se posent à la femme n'empêchent pas sa participation aux associations, et nous expliquerons cette position en ajoutant que la structure, l'organisation et les avantages liés aux associations stimulent la femme dans sa participation.

Ceci étant, nous pouvons dire que notre hypothèse générale selon laquelle la femme du milieu rural adhérerait aux associations féminines génératrices de revenus parce qu'elle aurait des attentes positives vis-à-vis de ces associations mais que ses obligations familiales limitent sa participation, a été partiellement confirmée.

En effet, la femme a des attentes positives vis-à-vis des associations et essaye de briser les obstacles à sa participation.

CONSIDERATIONS PERSONNELLES

Comme nous l'avions souligné dans la précision sur l'univers d'enquête en disant que notre travail serait une sorte d'évaluation de l'action des associations eu égard aux objectifs des projets en terme de promotion socio-économique de la femme, nous aurions constaté que ces associations sont de véritables vecteurs de cette promotion.

Ainsi avons-nous constaté que les associations féminines répondent aux attentes des femmes à savoir l'auto- promotion économique, la formation, l'augmentation du revenu familial du ménage. Pour le comprendre, il suffit de se rappeler les avantages que les femmes ont déclaré avoir trouvé dans les associations.

Comme nous l'avons souligné dans les considérations sur les associations, nous avons constaté avec satisfaction que celles-ci sont des courroies de transmission des techniques et moyens améliorés de production aux femmes du milieu rural. A ce propos nous apprécions personnellement leur caractère formatif.

Tout en reconnaissant que notre travail ne constitue qu'une modeste contribution dans le débat sur les possibilités de promotion de la femme, nous pensons avoir suffisamment montré l'incidence des associations féminines génératrices de revenus sur son statut socio-économique. Et comme notre population d'enquête ne constitue qu'un échantillon, nous pouvons nous permettre d'appliquer ce que nous venons de constater aux autres associations du pays et dire que les associations féminines génératrices de revenus en général ont une incidence sur le statut socio-économique de la femme du milieu rural.

Puisse-ce travail intéresser en premier lieu ceux qui, d'une façon ou d'une autre, désirent contribuer à la formation, à la promotion de la femme en général et de celle du milieu rural en

particulier. Bref, tous ceux qui sont épris de la promotion socio-économique de la femme.

Néanmoins, quelques suggestions sont nécessaires pour le travail rentable des associations et pour plus de participation de la femme du milieu rural.

Nos suggestions sont portées à l'endroit de l'attitude de certains hommes vis-à-vis des associations, à l'endroit des encadreurs des associations et à l'endroit de la politique générale de la promotion socio-économique de la femme par le biais des associations.

En effet, nous avons constaté que même en petit nombre, certains hommes risquent d'être obstacles à la participation effective de leurs femmes aux associations. A cela, nous attirons l'attention de ceux qui conçoivent des programmes d'intégration de la femme dans ce processus et qui procèdent par une sensibilisation. Cette dernière devrait porter et sur les femmes et sur les hommes afin que ceux-ci prennent conscience de l'opportunité pour leurs femmes de participer aux associations. Nous proposons donc que, soit par la voie des ondes, soit par le biais de l'administration, la conscientisation du monde masculin soit une préoccupation majeure pour montrer le bien-fondé de l'adhésion des femmes aux associations.

Nous avons constaté lors de nos visites dans les associations que la plupart de celles-ci ont des problèmes de marché pour écouler leurs produits. Ceci nous pousserait à demander aux encadreurs ou aux autorités locales de les y aider afin qu'elles puissent avoir des facilités d'écouler ces produits en leur cherchant par exemple un endroit où elles pourraient assurer l'approvisionnement.

Nous avons souligné dans nos considérations sur les associations féminines que celles-ci existent presque partout dans notre pays mais que leur encadrement est soit assuré par les projets du ministère ayant la promotion féminine dans ses

attributions, soit par les organisations non gouvernementales. Nous pensons que le fait qu'il n'y ait pas de coordination entre les différents partenaires peut constituer un handicap à l'encadrement des femmes en général. En effet, chaque partenaire trace son propre programme et ses propres priorités, ce qui fait que, des fois, les efforts sont éparpillés. Leur coordination permettrait un encadrement plus efficace et une évolution presque identique dans les différentes associations.

Nous en appelons donc à la politique générale de la promotion socio-économique de la femme.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages généraux

1. B.A.S.E.([1]), Femme et Afrique en devenir, Série "recherche", Kinshasa, 1986.

2. BASTIDE, R., Sociologie des maladies mentales, Flammarion, Paris, 1965.

3. B.I.T.([2]), Le développement rural et la femme en Afrique, Genève, 1984.

4. CARISSE, C.; DUMAZEDIER, J., Les femmes innovatrices, Editions du Seuil, Paris, 1974.

5. CHOMBART DE LAUWE, J.M., Pour une sociologie des aspirations, Editions DE NOEL, Paris, 1969.

6. CHOMBART DE LAUWE, P.H.; CHOMBART DE LAUWE, J.M., HUGUET, M. et al., La femme dans la société. Son image dans les différents milieux sociaux, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1963.

7. DELANDSHEERE, G., Introduction à la recherche en éducation, Armand Colin, Bourrelier, Paris, 1976.

[1] B.A.S.E., Bureau Africain des Sciences de l'Education.

[2] B.I.T., Bureau International du Travail.

8. DUMONT, R., L'Afrique étranglée, Editions du Seuil, 1982.

9. FNUAP, Investir dans les femmes: objectifs des années 90.

10. GAHUNGU, M., Cours d'Education des Adultes et formation permanente, Presses Universitaires, Bujumbura, 1989.

11. GENTIL, D., Les pratiques coopératives en milieu rural, CEDEC, Université de SHERBROOKE, Canada, 1979.

12. LEON, A., Manuel de psychopédagogie expérimentale, PUF, Paris, 1977.

13. LEWIN, K., Psychologie dynamique, PUF, Paris, 1975.

14. LINTON, R., De l'homme, Editions de Minuit, 1968.

15. LOMBROSO,G, L'âme de la femme, Payot, 1948.

16. MUCCHIELLI, R., Opinions et changement d'opinions, PUF, Paris, 1977.

17. ROCHEBRAVE SPENLE, A.M., La notion de rôle en psychologie sociale, PUF, Paris, 1969.

18. SOPHIA, P., Le pouvoir silencieux, Editions du Méridien, Montréal, 1990.

19. UNESCO, UNESCO et l'Année Internationale de la Femme, 1975.

20. VILAR, E., Pour une nouvelle virilité, Editions Albin Michel et Esther Vilar, Paris, 1977.

II. Mémoires

1. KANA, P., Quelques aspects de la fonction éducative des interdits qui concernent la fille et la femme et leurs conséquences sur les statuts-rôles sociaux féminins dans la société burundaise traditionnelle et contemporaine, FPSE, Bujumbura, 1979.

2. NDIKURIYO, P., Les attitudes de la femme paysanne face à "l'émancipation féminine". Etude faite dans la commune de Matana, FPSE, Bujumbura, 1983.

III. Dictionnaires

1. Dictionnaire Hachette

2. Encyclopaedia universalis, V.2., Paris.

3. FOULQUIE, P., Dictionnaire de la langue pédagogique, PUF, Paris, 1971.

4. ROBERT, P., Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Société du Nouveau Lettré, Paris, 1977.

5. SILLAMY, N., Dictionnaire de psychologie, Bordas, Paris, 1979.

IV. Autres documents

1. INADES-Formation, Les femmes s'organisent, Revue, n°54, 1986.

2. INADES-Formation, Le métier d'agriculteur, 1986.

3. FNUAP, Journée de réfléxions sur l'évolution du statut social de la femme et la croissance démographique du Burundi, Banga, 13-14 décembre 1990.

4. Ministère du Plan, Monographie de la Province Makamba, Makamba, Septembre 1992.

5. MPFPS, Alphabétisation des femmes et amélioration des infrastructures, Bujumbura, Mars 1990.

6. MPFPS, Analyse et diagnostic des associations des femmes rurales de Gitega, Gitega, Avril 1991.

7. MPFPS, Projet consolidation des associations féminines, Bujumbura, 1993.

8. MPFPS, Projets FCP Makamba, Rapport mensuel des activités, Makamba, Juillet 1992.

9. MPFPS, Séminaire sur les techniques d'animation des groupes et d'élaboration des projets, Bujumbura, 1988.

10. PNUD, Journée de réflexions sur les stratégies d'intégration de la femme au développement, Bujumbura, 19-21 juin 1991.

11. Revue Femme et Développement, 2è année, n°3, Avril 1989.

12. Revue Femme et Développement, 3è année n°6, Avril 1991.

13. U.F.B., Rapport du Séminaire sur les programmes et projets d'intérêt évident pour la femme, Bujumbura, 11-14 juin 1990.

A N N E X E S

GUIDE D'ENTRETIEN

A. Consigne

Madame, je suis étudiante à l'université du Burundi. Si je suis venue vous rendre visite, c'est que j'ai entrepris une recherche dans un domaine qui vous concerne. Cette recherche s'inscrit dans le cadre des travaux exigés à la fin de la formation à l'université.

Ma recherche s'est orientée vers les associations féminines génératrices de revenus.

Je suis venue ici pour que vous puissiez m'en parler en long et en large. Les informations que vous allez me fournir resteront secrètes car l'anonymat est garanti.

B. Identification de l'enquêtée

1. Commune
2. Colline
3. Nom de l'association
4. Nom de l'enquêtée
5. Age de l'enquêtée

C. THEMES D'ENTRETIEN ET LES QUESTIONS PRINCIPALES

I. Constitution des associations et les attentes initiales

1. Vous êtes membre d'une association féminine. Comment êtes-vous devenue membre? Vous êtes combien dans l'association?

2. Quels avantages comptiez-vous obtenir en adhérant à l'association?

3. Quelle activité exercez-vous dans l'association?

4. Comment vous êtes-vous constituées en association?

5. Quand et avec quels moyens avez-vous démarré vos activités?

II. L'organisation dans les associations

6. Avez-vous choisi vos responsables? Sur base de quels critères? Quels sont leurs rôles dans l'association?

7. Avez-vous un règlement d'ordre intérieur? Qui vous a aidé à l'élaborer? Suivez-vous ce règlement?

8. Comment travaillez-vous en association?

 8.1. Selon quelle fréquence vos réunions sont-elles organisées?

 8.2. Selon quelle fréquence vos séances de travail sont-elles organisées?

9. Trouvez-vous que ces séances de travail, ces réunions sont trop nombreuses?; Nombreuses?; Suffisantes?; Insuffisantes?

10. Participez-vous à toutes les réunions, à toutes les séances de travail? Sinon pourquoi?

11. Comment gérez-vous vos revenus dans l'association? Qui vous y aide?

III. Les avantages des associations vus par les bénéficiaires

12. Quels avantages trouvez-vous déjà à faire partie d'une association féminine génératrice de revenus?

IV. Les problèmes liés à l'adhésion aux associations

13. Y auraient-ils des problèmes qui auraient été occasionnés par l'adhésion aux associations?

 13.1. Les problèmes internes aux associations?

 13.2. Les problèmes externes aux associations?

V. Perspectives d'avenir

14. Quelles activités comptez-vous faire dans l'avenir?

15. Qu'attendez-vous de votre association dans l'avenir?